Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires économiques et monétaires

2025/2214(INI)

17.12.2025

AMENDEMENTS
1 - 313

Projet de rapport
Kira Marie Peter-Hansen
(PE779.614v01-00)

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques 2026
(2025/2214(INI))

Amendement 1
Stefan Berger

Proposition de résolution
Visa 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'accord de Paris conclu lors de la conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques le 12 décembre 2015 et les objectifs de développement durable des Nations unies,	***supprimé***

Or. en

Amendement 2
Markus Ferber

Proposition de résolution
Visa 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'accord de Paris conclu lors de la conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques le 12 décembre 2015 et les objectifs de développement durable des Nations unies,	***supprimé***

Or. en

Amendement 3
Stefan Berger

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/1119 du Parlement européen et du Conseil du 30 juin 2021 établissant le cadre requis	***supprimé***

pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant les règlements (CE) nº 401/2009 et (UE) 2018/1999 («loi européenne sur le climat»)[1],

[1] JO L, 2021/1119 du 9.7.2021, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1119/oj.

Or. en

Amendement 4
Markus Ferber

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/1119 du Parlement européen et du Conseil du 30 juin 2021 établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant les règlements (CE) nº 401/2009 et (UE) 2018/1999 («loi européenne sur le climat»)[1],	***supprimé***

[1] JO L, 2021/1119 du 9.7.2021, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1119/oj.

Or. en

Amendement 5
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le paquet d'automne de la Commission pour le Semestre européen 2026, publié le

25 novembre 2025,

Or. en

Amendement 6
Markus Ferber

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le paquet d'automne du Semestre européen 2026 adopté par la Commission européenne le 25 novembre 2025,

Or. en

Amendement 7
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport annuel 2025 du comité budgétaire européen, publié le 22 octobre 2025,

Or. en

Amendement 8
Markus Ferber

Proposition de résolution
Visa 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport annuel 2025 du

comité budgétaire européen, publié le 22 octobre 2025,

Or. en

Amendement 9
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Visa 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport du Centre commun de recherche de la Commission européenne intitulé «Measuring sustainable and inclusive wellbeing: a multidimensional dashboard approach» (Mesurer le bien-être durable et inclusif: une approche multidimensionnelle sous forme de tableau de bord), publié le 28 janvier 2025,

Or. en

Amendement 10
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport intérimaire publié en novembre 2025 par le groupe d'experts de haut niveau du secrétaire général des Nations unies intitulé «Beyond GDP» (Au-delà du PIB), élaboré dans le cadre du pacte pour l'avenir du 23 septembre 2024, sur la modernisation des cadres statistiques et l'élaboration d'indicateurs plus complets pour évaluer les performances économiques,

Or. en

Amendement 11
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport intitulé «Much more than a Market» (Bien plus qu'un marché), publié par Enrico Letta en avril 2024,

Or. en

Amendement 12
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Visa 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la proclamation interinstitutionnelle sur le socle européen des droits sociaux du 13 décembre 2017,

Or. en

Amendement 13
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Visa 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de La Hulpe concernant l'avenir du socle européen des droits sociaux, du 16 avril 2024,

Or. en

Amendement 14
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Visa 24 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'engagement social de Porto cosigné le 7 mai 2021 par le Conseil, la Commission, le Parlement et les partenaires sociaux,

Or. en

Amendement 15
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination et ***l'alignement*** des politiques économiques et budgétaires des États membres;	A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination ***des politiques économiques et sociales des États membres*** et ***dans l'adaptation*** des politiques économiques et budgétaires des États membres ***aux objectifs et aux règles convenus au niveau de l'Union***;

Or. es

Amendement 16
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination ***et l'alignement*** des politiques économiques et budgétaires des États membres;	A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres***, préservant ainsi la stabilité macroéconomique de l'Union économique et monétaire***; ***que le Semestre européen ne doit pas être surchargé d'objectifs concurrents, mais devrait rester centré sur la compétitivité et les politiques budgétaires saines;***

Or. en

Amendement 17
Stefan Berger

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination ***et l'alignement*** des politiques économiques et budgétaires des États membres;	A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres;

Or. en

Amendement 18
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination et l'alignement des politiques économiques et budgétaires des États membres;	A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination et l'alignement des politiques économiques et budgétaires des États membres***, en vue de parvenir à une***

transition socialement équitable vers une économie durable;

Or. en

Amendement 19
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le Semestre européen vise à garantir une croissance économique durable, la création d'emplois, la stabilité macroéconomique et des finances publiques saines dans l'ensemble de l'Union européenne;

Or. es

Amendement 20
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les recommandations du Semestre européen en 2026 ***joueront*** un rôle essentiel dans la conception des plans de partenariat nationaux et régionaux par les États membres en 2027;	B. considérant que***, selon la proposition de la Commission européenne,*** les recommandations du Semestre européen en 2026 ***joueraient*** un rôle essentiel dans la conception des plans de partenariat nationaux et régionaux par les États membres en 2027;

Or. en

Amendement 21
Marlena Maląg

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les recommandations du Semestre européen en 2026 ***joueront*** un rôle essentiel dans la conception des plans de partenariat nationaux et régionaux par les États membres en 2027;	B. considérant que les recommandations du Semestre européen en 2026 ***pourraient jouer*** un rôle essentiel dans la conception des plans de partenariat nationaux et régionaux par les États membres en 2027; ***qu'il est par conséquent important qu'elles reflètent les priorités et les objectifs économiques nationaux;***

Or. en

Amendement 22
Stefan Berger

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans la conception des plans de partenariat nationaux et régionaux par les États membres ***en 2027***;	B. considérant que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans la conception des plans de partenariat nationaux et régionaux par les États membres;

Or. en

Amendement 23
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les	B. considérant que les

recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans la conception des plans de partenariat nationaux et régionaux par les États membres en 2027;	recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans la conception des plans de partenariat nationaux et régionaux par les États membres en 2027; ***que les recommandations du Semestre européen ont également guidé les plans nationaux que les États membres ont dû présenter pour bénéficier de la facilité pour la reprise et la résilience au titre de Next Generation EU, et que, néanmoins, bon nombre des réformes engagées par les États n'ont pas été mises en œuvre, n'ont pas eu l'incidence escomptée ou présentent de sérieuses difficultés pour être évaluées de manière adéquate;***
	Or. es

Amendement 24
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les recommandations spécifiques par pays dans le cadre du Semestre européen ont tendance à préconiser des coupes dans les services sociaux et la protection sociale au lieu de prôner l'augmentation des recettes publiques; que, depuis l'introduction du Semestre européen en 2011 et jusqu'en 2018, la Commission a recommandé 63 fois aux gouvernements de réduire les dépenses de soins de santé ou de privatiser les services de santé[1 bis]; qu'entre 2016 et 2022, la Commission a recommandé à 122 reprises des réformes des systèmes de retraite, dont 30 appels à relever l'âge de la retraite[1 ter];

[1 bis] https://www.dielinke-europa.eu/wp-

content/uploads/kontext-import/documents/9/3/d70fc8.pdf

1 ter

https://www.econstor.eu/bitstream/10419/299865/1/1844117693.pdf

Or. en

Amendement 25
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les perspectives économiques restent incertaines en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de l'incertitude générée par les politiques protectionnistes, les droits de douane et les tensions commerciales, qui ont tous un effet négatif sur l'économie;

Or. es

Amendement 26
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que, selon les prévisions de la Commission de l'automne 2025, la croissance du PIB dans l'Union devrait être proche de la croissance potentielle, avec un plein emploi et une inflation proche du niveau cible;	C. considérant que, selon les prévisions de la Commission de l'automne 2025, la croissance du PIB dans l'Union devrait être proche de la croissance potentielle, avec un plein emploi ***sur une base agrégée, mais avec des variations importantes entre les États membres,*** et une inflation proche du niveau cible; ***que cette stabilité coexiste avec des risques importants, ce qui renforce la nécessité de maintenir la responsabilité budgétaire, les***

réformes structurelles et la compétitivité;

Or. es

Amendement 27
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que, selon les prévisions de la Commission de l'automne 2025, la croissance du PIB dans l'Union devrait être proche de la croissance potentielle, avec un plein emploi et une inflation proche du niveau cible;	C. considérant que, selon les prévisions de la Commission de l'automne 2025, la croissance du PIB dans l'Union devrait être proche de la croissance potentielle, avec un plein emploi et une inflation proche du niveau cible***, même si l'inflation reste élevée dans certains États membres***;

Or. en

Amendement 28
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que, selon les prévisions de la Commission de l'automne 2025, la croissance du PIB dans l'Union devrait être proche de la croissance potentielle, avec un plein emploi et une inflation proche du niveau cible;	C. considérant que, selon les prévisions de la Commission de l'automne 2025, la croissance du PIB dans l'Union devrait être proche de la croissance potentielle, avec un plein emploi et une inflation proche du niveau cible; ***que, pour l'Union dans son ensemble, la Commission prévoit une croissance de 1,4 % à 1,5 % entre 2025 et 2027, tandis que dans la zone euro, la dynamique devrait être plus faible (1,2 % à 1,4 %); que la croissance potentielle dans l'Union devrait diminuer, passant d'environ 1,5 %***

en 2024 à 1,3 % en 2027 (contre 1,4 % à 1,2 % dans la zone euro), principalement en raison de tendances démographiques défavorables;

Or. en

Amendement 29
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que les conclusions du Conseil relatives aux bilans approfondis de 2025 dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques soulignent les déficits publics importants enregistrés dans certains États membres;

Or. en

Amendement 30
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la consommation alimentaire est une nécessité et représente une part importante du panier de consommation utilisé pour l'établissement de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH);

Or. en

Amendement 31

Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que les perspectives économiques restent soumises à une forte incertitude et à des risques élevés;

Or. en

Amendement 32
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, ***notamment de 800 milliards d'euros annuels que*** le rapport Draghi ***juge nécessaires*** pour stimuler la compétitivité de l'Europe et ***de 800 milliards d'euros supplémentaires pour*** les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;	D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, ***comme le décrit*** le rapport Draghi***,*** pour stimuler la compétitivité de l'Europe et ***augmenter*** les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;

Or. en

Amendement 33
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros	D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros

annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe ***et*** de 800 milliards d'euros ***supplémentaires*** pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;	annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe***, dont 450 milliards d'euros pour la seule transition énergétique, parmi lesquels 260 milliards d'euros devraient provenir du secteur public selon l'Institut Rousseau; qu'un investissement supplémentaire*** de 800 milliards d'euros ***est envisagé*** pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;
	Or. en

Amendement 34
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe et de 800 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;	D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe et de 800 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030; ***que ces objectifs d'investissement ne disposent pas de nouvelles ressources propres correspondantes, ce qui prive l'Union de la capacité budgétaire nécessaire pour atteindre ses objectifs déclarés;***
	Or. en

Amendement 35
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe et de 800 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;	D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe et de 800 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030; ***que l'effort d'investissement ne peut pas reposer exclusivement sur les dépenses publiques, mais nécessite des mécanismes pour mobiliser et attirer les investissements privés;***

Or. es

Amendement 36
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe et de 800 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;	D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe et de 800 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030; ***que ces besoins ne peuvent pas être satisfaits par des financements publics, qui ne devraient servir que de moteur pour les investissements privés dans des secteurs spécifiques;***

Or. en

Amendement 37
Stefan Berger

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité de l'Europe et de 800 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;	D. considérant que l'Union a besoin d'investissements considérables, notamment de 800 milliards d'euros annuels que le rapport Draghi juge nécessaires pour stimuler la compétitivité ***et la productivité*** de l'Europe et de 800 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses de défense dans le cadre du plan «ReArm Europe»/Préparation à l'horizon 2030;

Or. en

Amendement 38
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces survenant à ses frontières orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale***,** ***tandis*** que ***des défis à long terme tels*** que les transitions ***écologique et numérique subsistent***;	E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces survenant à ses frontières orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale***;*** que ***cette situation oblige l'Union à revoir ses priorités, telles*** que les transitions ***écologiques***;

Or. en

Amendement 39
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces survenant à ses frontières orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale, tandis que des défis à long terme tels que ***les transitions écologique et numérique*** subsistent;	E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces survenant à ses frontières orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale, tandis que des défis à long terme tels que ***le manque de compétitivité, la faible productivité et l'insuffisance des investissements*** subsistent;

Or. en

Amendement 40
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces survenant à ses frontières orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale, tandis que des défis à long terme tels que les transitions ***écologique et numérique*** subsistent;	E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces survenant à ses frontières ***méridionales et*** orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale, tandis que des défis à long terme tels que les transitions ***en cours*** subsistent; ***que ces défis coïncident avec des pressions croissantes sur les finances publiques et un contexte démographique défavorable, ce qui nécessite de renforcer la compétitivité européenne, de consolider l'autonomie stratégique ouverte de l'Union et de renforcer ses capacités de sécurité et de défense;***

Or. es

Amendement 41
Stefan Berger

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces ***survenant*** à ses frontières orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale, tandis que des défis ***à long terme*** tels que les transitions écologique et numérique subsistent;	E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces ***persistantes*** à ses frontières orientales ***liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine*** à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale, tandis que des défis ***de longue date*** tels que les transitions écologique et numérique subsistent;

Or. en

Amendement 42
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces survenant à ses frontières orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale, tandis que des défis à long terme tels que les transitions écologique et numérique subsistent;	E. considérant que l'Union est confrontée à des défis majeurs, allant des menaces survenant à ses frontières orientales à l'instabilité géopolitique en passant par l'incertitude commerciale, ***une crise du logement, des niveaux élevés de dette publique et un manque de croissance,*** tandis que des défis à long terme tels que les transitions écologique et numérique subsistent;

Or. en

Amendement 43
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que le traité FUE établit des valeurs maximales de référence de 3 % pour le déficit public et de 60 % pour le ratio de la dette au PIB;	F. considérant que le traité FUE établit des valeurs maximales de référence de 3 % pour le déficit public ***par rapport au PIB*** et de 60 % pour le ratio de la dette au PIB; ***que le déficit global de l'Union et le ratio dette publique/PIB restent supérieurs aux valeurs de référence pendant toute la période de prévision;***

Or. es

Amendement 44
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que le traité FUE établit des valeurs maximales de référence de 3 % pour le déficit public et de 60 % pour le ratio de la dette au PIB;	F. considérant que le traité FUE établit des valeurs maximales de référence de 3 % pour le déficit public et de 60 % pour le ratio de la dette au PIB; ***que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence; que tant le déficit nominal que le ratio dette publique/PIB varient d'un État membre à l'autre et que les situations varient considérablement d'un État membre à l'autre;***

Or. en

Amendement 45
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que le traité FUE établit des valeurs maximales de référence de 3 %	F. considérant que le traité FUE établit des valeurs maximales de référence de 3 %

pour le déficit public et de 60 % pour le ratio de la dette au PIB;	pour le déficit public et de 60 % pour le ratio de la dette au PIB; ***que le déficit et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence;***

Or. en

Amendement 46
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que ces valeurs de référence sont des chiffres arbitraires inventés au début des années 1980 sans justification économique solide; que les conditions économiques et les impératifs sociaux et écologiques prévalant à l'époque étaient sensiblement différents de ceux qui prévalent aujourd'hui;

Or. en

Amendement 47
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que le fait de maintenir la stabilité budgétaire est essentiel pour favoriser une croissance durable et la résilience;

Or. en

Amendement 48
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que neuf États membres font actuellement l'objet de procédures concernant les déficits excessifs;

Or. en

Amendement 49
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le Conseil n'a adopté aucune mesure concernant les déséquilibres macroéconomiques excessifs depuis la mise en place la procédure en la matière en 2011;	G. considérant que le Conseil n'a adopté aucune mesure concernant les déséquilibres macroéconomiques excessifs depuis la mise en place la procédure en la matière en 2011***, malgré les évaluations répétées de la Commission qui ont identifié de telles situations dans plusieurs États membres***;

Or. es

Amendement 50
Ivars Ijabs

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», mais	***supprimé***

qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique;

Or. en

Amendement 51
Stefan Berger

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission ***actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour*** stimuler ***les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique***;	H. considérant que ***la recommandation de*** la Commission ***concernant la politique économique de la zone euro pour 2026 invite les États membres de la zone euro à agir individuellement et collectivement au sein de l'Eurogroupe afin de*** stimuler ***la productivité et de renforcer la sécurité économique, tout en préservant la viabilité des finances publiques***;

Or. en

Amendement 52
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements»***, mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique***;	H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements»;

Or. en

Amendement 53
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements»***, mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique***;	H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements»;

Or. en

Amendement 54
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», ***mais*** qu'elle ***n'a pas encore pris de*** mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique;	H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», ***et*** qu'elle ***compte sur le soutien du Parlement, en tant que colégislateur, pour prendre des*** mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique;

Or. en

Amendement 55
Marlena Maląg

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour ***stimuler les investissements de*** l'Union et ***faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique***;	H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour ***faire face à l'écart économique croissant entre*** l'Union et ***les acteurs les plus puissants, en particulier les États-Unis***;

Or. en

Amendement 56
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins ***des transitions écologique et numérique***;	H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins ***de l'économie européenne***;

Or. en

Amendement 57
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements»***, mais*** qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions ***écologique et numérique***;	H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements» ***ambitieuse, afin de mobiliser des investissements privés et des capitaux privés pour renforcer la compétitivité de nos entreprises et de nos secteurs productifs européens;*** qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions ***en cours***;

Or. es

Amendement 58
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique;	H. considérant que la Commission actuelle est déterminée à être une «Commission des investissements», mais qu'elle n'a pas encore pris de mesures significatives pour stimuler les investissements de l'Union et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des transitions écologique et numérique; ***que la Commission n'a pas encore présenté de réponse adéquate aux besoins d'investissement massifs de l'Union, d'autant plus que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) arrivera à son terme à la fin de 2026;***

Or. en

Amendement 59

Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que les crises passées, y compris la pandémie de COVID-19, ont montré qu'une réponse européenne commune et coordonnée renforce l'Union; que, dans un environnement géoéconomique compétitif, l'Europe ne peut préserver ses intérêts et ses valeurs que par l'unité, ce qui souligne la nécessité d'un cadre de politique macroéconomique solide et d'une coordination encore plus étroite des politiques économiques et sociales dans le cadre du Semestre européen;

Or. en

Amendement 60
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que la dépendance généralisée à l'égard du produit intérieur brut (PIB) en tant que principal indicateur de progrès a longtemps été critiquée car il se limite à mettre l'accent sur la production économique plutôt que sur les conditions plus larges qui constituent le bien-être individuel;

Or. en

Amendement 61

Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. considérant que le financement de l'Union s'est avéré être un outil crucial pour assurer la stabilisation macroéconomique au niveau de l'Union face aux nombreuses crises qui ont surgi depuis 2019 en renforçant la résilience interne et externe et en aidant les États membres à financer les investissements essentiels au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 62
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; ***souligne l'efficacité des*** initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);	1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; ***constate les*** initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); ***souligne toutefois que, malgré leur ampleur et leur ambition initiales, ces initiatives n'ont jusqu'à présent pas donné de résultats suffisants ou durables en ce qui concerne la résolution de plusieurs problèmes structurels persistants;***

Or. en

Amendement 63
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; ***souligne l'efficacité*** des initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);	1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; ***prend note*** des initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);

Or. en

Amendement 64
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne ***l'efficacité des initiatives adoptées à l'échelle de*** l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);	1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne ***les réponses et mesures rapides et coordonnées prises par*** l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); ***rappelle en outre que la promotion de la croissance implique de promouvoir des***

politiques de discipline budgétaire et des politiques budgétaires responsables, de mener des réformes structurelles favorables au marché et d'accroître les investissements destinés à améliorer la productivité;

Or. es

Amendement 65
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité ***des initiatives adoptées à l'échelle*** de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs***, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR)***;	1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité ***de la coopération*** de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs;

Or. en

Amendement 66
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont ***eu*** des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée	1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée

par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité des initiatives ***adoptées*** à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);	par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité ***et la rapidité*** des initiatives ***et des instruments adoptés*** à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques ***et sociales*** des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ***et l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE)***;
	Or. en

Amendement 67
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité des initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);	1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité ***discutable*** des initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR)***, qui est mise en œuvre trop lentement et dont l'incidence réelle sur la reprise de l'économie de l'Union est incertaine et difficile à vérifier***;
	Or. en

Amendement 68
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité des initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);	1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre ***illégale et injustifiée*** menée par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité des initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ***et l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE)***;

Or. en

Amendement 69
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité des initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);	1. note qu'au cours des cinq dernières années, l'Union a été confrontée à des défis majeurs qui ont eu des répercussions économiques considérables, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine; souligne l'efficacité des initiatives adoptées à l'échelle de l'Union pour faire face aux conséquences économiques des chocs extérieurs, en particulier la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); ***regrette que l'incidence négative de ces chocs sur les plus vulnérables ait été renforcée par les politiques d'austérité inspirées et encouragées par les recommandations par pays de la Commission dans le cadre du Semestre européen;***

Or. en

Amendement 70
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. encourage à étendre la fourniture de biens publics au niveau de l'Union, à rationaliser le budget afin d'accroître la flexibilité et d'éviter les nouvelles taxes génératrices de distorsions susceptibles de réduire l'efficacité économique et le potentiel de croissance;

Or. en

Amendement 71
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. convient avec la Commission que, confrontée à un environnement économique international défavorable, à des tendances démographiques et à une faible croissance de la productivité du travail, l'Union doit prendre des mesures décisives pour favoriser la croissance économique, renforcer sa sécurité économique et soutenir la compétitivité;

Or. en

Amendement 72
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. estime que le meilleur moyen de relever les défis actuels en matière de compétitivité et de géopolitique consiste à respecter les compétences des États membres; croit fermement que, sur la base du principe de subsidiarité, les États membres sont les mieux placés pour comprendre les défis auxquels ils font face;

Or. en

Amendement 73
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission ***de l'automne 2025***, le PIB de l'Union devrait croître de ***1,4 % en 2025***par rapport à ***2024***;	2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission ***pour 2026***, le PIB de l'Union devrait croître de ***1,5 % en 2026***par rapport à ***2025 et, compte tenu du contexte géopolitique et économique international plus large qui exerce une pression à la baisse sur les performances économiques de l'Union, regrette que cela place l'Union derrière d'autres grandes économies mondiales, en particulier les États-Unis et la Chine, et souligne la nécessité urgente de politiques favorables à la croissance, en particulier dans des domaines tels que la recherche et le développement, ainsi que l'importance de simplifier les cadres et procédures politiques de l'Union afin de faciliter une expansion économique plus forte***;

Or. en

Amendement 74
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024;	2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024; ***observe que, selon ces prévisions, l'Union reste nettement à la traîne par rapport aux États-Unis et à la Chine en ce qui concerne les attentes en matière de croissance; souligne qu'une croissance lente peut entraîner une baisse des revenus des citoyens, une baisse de la rentabilité des entreprises et une pression budgétaire accrue sur les gouvernements, ce qui compromet la capacité des États membres et de l'Union à financer les investissements hautement nécessaires dans les priorités de l'Union, notamment la compétitivité, les technologies propres, la numérisation, le logement et la défense;***

Or. en

Amendement 75
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024;	2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024; ***souligne que, malgré des défis importants, la zone euro et l'Union ont***

maintenu leur croissance et fait preuve de résilience, grâce à la demande intérieure, soutenue par des conditions de financement favorables, la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), un secteur financier stable et de bons résultats sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 76
Enikő Győri, Paolo Borchia, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024;	2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024; ***souligne que cette faible trajectoire de croissance reflète les défis structurels recensés dans le rapport Draghi, notamment les faibles niveaux d'investissement et de productivité, un marché unique insuffisamment intégré, le manque d'innovation et la complexité réglementaire, qui constituent des obstacles majeurs à la compétitivité;***

Or. en

Amendement 77
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. relève que, selon les prévisions	2. relève que, selon les prévisions

économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024;

économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024; ***souligne toutefois que dans la zone euro, la croissance économique sera probablement plus faible, s'établissant autour de 1,2 %;***

Or. en

Amendement 78
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024;	2. relève que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2025, le PIB de l'Union devrait croître de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024 ***et que, selon ces mêmes prévisions, le PIB de l'Union devrait également croître de 1,4 % en 2026, avant de remonter à 1,5 % en 2027***;

Or. es

Amendement 79
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. constate que la croissance potentielle, qui correspond au taux de croissance qu'une économie peut maintenir sans inflation excessive, devrait passer de 1,5 % en 2024 à 1,3 % en 2027 dans l'Union, et de 1,4 % à 1,2 % dans la zone euro, en raison du ralentissement de la croissance de la population en âge de

travailler; estime que ces niveaux de croissance potentielle sont trop faibles pour relever les défis auxquels l'économie européenne sera confrontée dans les années à venir; souligne que des réformes visant à améliorer la productivité sont par conséquent nécessaires;

Or. en

Amendement 80
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. constate que les concurrents mondiaux obtiennent de meilleurs résultats que l'Union sur le plan économique, le PIB des États-Unis devant par exemple augmenter de 2,0 %, tandis que la production mondiale devrait s'établir à 3,2 % en 2025 selon les perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI) d'octobre 2025; invite la Commission à mettre en œuvre la déclaration de Budapest afin de remettre l'économie de l'Union sur la voie d'une croissance élevée;

Or. en

Amendement 81
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. constate que le rôle de l'Union

dans l'économie mondiale ne cesse de s'amenuiser, car sa croissance, sa capacité d'innovation et son influence stratégique sont à la traîne par rapport à celles d'autres grandes puissances et que, sans une action décisive visant à renforcer sa compétitivité et à affirmer son poids géopolitique, l'Europe risque d'être de plus en plus marginalisée dans la définition des résultats économiques et politiques mondiaux;

Or. en

Amendement 82
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. relève que, selon les prévisions économiques de l'automne 2025 de la Commission européenne publiées le 17 novembre 2025, le déficit agrégé de la zone euro devrait passer de 3,1 % du PIB en 2024 à 3,2 % du PIB en 2025; constate que, sur la base des politiques actuelles, le déficit devrait augmenter pour atteindre 3,3 % du PIB en 2026;

Or. en

Amendement 83
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. se déclare préoccupé par le fait que douze États membres devraient enregistrer des déficits supérieurs à 3 %

du PIB en 2027, soit un de plus qu'en 2025;

Or. en

Amendement 84
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. se déclare préoccupé par le fait que neuf États membres font l'objet de procédures concernant les déficits excessifs;

Or. en

Amendement 85
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette ***publique brute*** au PIB devrait atteindre ***82,8 % en 2025***;	3. note que***, après avoir fortement diminué les années précédentes,*** le ratio ***agrégé*** de la dette au PIB ***de l'euro a commencé à augmenter en 2025 et*** devrait atteindre ***89,8 % du PIB à la fin de 2026, contre environ 88 % à la fin de 2024***;

Or. en

Amendement 86
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025;	3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025***, soit bien au-dessus du seuil convenu de 60 %***; ***souligne que l'alourdissement de la dette publique ne constitue pas seulement une menace pour la viabilité budgétaire et financière, mais entrave également considérablement les efforts visant à investir dans la compétitivité et la défense; insiste sur le fait que des niveaux d'endettement élevés peuvent entraîner une instabilité financière et économique et entraver la capacité des gouvernements à réagir aux crises; constate que les événements survenus en 2025 ont montré comment des niveaux d'endettement élevés peuvent renchérir considérablement les coûts d'emprunt des États membres sur les marchés financiers;***

Or. en

Amendement 87
Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025;	3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025***, ce qui est nettement supérieur à la valeur de référence de 60 % prévue par les traités pour les différents États membres***;

Or. en

Amendement 88
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025;	3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025 ***au sein de l'Union***; ***déplore le fait qu'il devrait passer à 83,8 % en 2026 et à 84,5 % en 2027; note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 88,8 % en 2025 dans la zone euro; regrette le fait que la dette publique générale devrait augmenter pour atteindre 89,8 % en 2026 et 90,4 % en 2027;***

Or. en

Amendement 89
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025;	3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025; ***souligne que cette trajectoire ascendante se poursuivra au cours de la période de prévision pour s'établir à environ 84,5 % en 2027, sous l'effet de déficits primaires persistants, de l'augmentation des dépenses de défense et d'un différentiel entre croissance et intérêt; constate que quatre États membres devraient dépasser les 100 % du PIB en matière de dette en 2027;***

Or. es

Amendement 90
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025;	3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025; ***se déclare préoccupé par le fait que le ratio de la dette au PIB de l'Union devrait augmenter, passant de 82 % en 2024 à 85 % en 2027 (et de 88 % à 91 % dans la zone euro), sous l'effet de déficits primaires persistants et d'un coût moyen du service de la dette publique supérieur à la croissance du PIB nominal;***

Or. en

Amendement 91
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025;	3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025; ***souligne qu'il s'agit d'un niveau alarmant, beaucoup plus élevé que celui fixé dans le pacte de stabilité et de croissance;***

Or. en

Amendement 92
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025;	3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025; ***constate que les niveaux d'endettement varient considérablement d'un État membre à l'autre; souligne qu'un environnement de taux d'intérêt plus élevés augmente les coûts de financement de la dette des États membres; reconnaît la nécessité de trajectoires de réduction de la dette propres à chaque pays;***

Or. en

Amendement 93
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025;	3. note que le ratio de la dette publique brute au PIB devrait atteindre 82,8 % en 2025; ***constate que cela représente une baisse significative par rapport à son pic de 2020;***

Or. en

Amendement 94
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite que certains États membres aient augmenté leurs dépenses publiques d'investissement, ce qui devrait

avoir une incidence positive sur la croissance et la productivité; note que cela est susceptible de contribuer à atténuer l'incidence des incertitudes dans le commerce international;

Or. en

Amendement 95
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. constate que le déficit public devrait atteindre 3,3 % en 2025 dans l'Union; regrette le fait qu'il devrait augmenter pour atteindre 3,4 % en 2026 et 2027; note que le déficit public devrait atteindre 3,2 % en 2025 dans la zone euro; déplore le fait qu'il devrait passer à 3,3 % en 2026 et à 3,4 % en 2027; relève que, d'ici à 2027, 12 États membres devraient enregistrer un déficit supérieur à 3 % du PIB, soit un de plus qu'en 2025;

Or. en

Amendement 96
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se déclare préoccupé par le fait que le déficit agrégé de la zone euro devrait passer de 3,1 % du PIB en 2024 à 3,2 % du PIB en 2025; exprime également sa préoccupation quant au fait que, sur la base des politiques actuelles, le déficit devrait augmenter pour atteindre 3,3 %

du PIB en 2026;

Or. en

Amendement 97
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. constate avec inquiétude que, selon les prévisions, quatre États membres devraient afficher des ratios d'endettement supérieurs à 100 % l'année prochaine;

Or. en

Amendement 98
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. note que ce niveau d'endettement public est considérablement plus élevé que les valeurs de référence du traité; relève avec inquiétude que les hauts niveaux de la dette publique constituent une source de risque macroéconomique systémique;

Or. en

Amendement 99
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. invite les États membres à réduire les déficits et les niveaux de la dette publique globale de façon à ce qu'ils s'alignent sur les valeurs de référence du traité et réduisent ainsi la charge sur les générations futures;

Or. en

Amendement 100
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. précise que des politiques budgétaires prudentes contribuerait à la reconstitution des réserves budgétaires dans le temps et, partant, à l'amélioration de la viabilité de la dette publique dans certains États membres;

Or. en

Amendement 101
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se déclare préoccupé par le fait*** que ***l'insuffisance des*** investissements publics ***et privés est susceptible d'entraver la croissance durable en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités communes énoncées*** dans ***le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029***;	4. ***relève*** que***, selon la communication de la Commission intitulée «Faire refléter le cadre de gouvernance économique dans la politique budgétaire nationale»[1 bis], les*** investissements publics dans ***la zone euro devraient continuer à augmenter en 2026, grâce à un financement mixte national et européen, et que ces investissements***

devraient contribuer à renforcer l'orientation expansionniste de la politique budgétaire de la zone euro en 2026; ***note que les investissements publics dans la zone euro devraient atteindre 3,7 % du PIB d'ici la fin 2026, contre 3,0 % en 2019;***

[1 bis] ***COM(2025) 951 final***

Or. en

Amendement 102
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance ***durable*** en Europe ***et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités communes énoncées dans le programme stratégique*** de l'Union ***pour la période 2024-2029***;	4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance ***économique*** en Europe***; souligne qu'il s'agit d'un problème systémique et complexe, dont l'une des principales causes est l'environnement réglementaire complexe et peu favorable aux entreprises, notamment les actes juridiques au niveau*** de l'Union ***liés à la transition écologique***;

Or. en

Amendement 103
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*

4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements ***publics et privés*** est susceptible d'entraver la croissance ***durable*** en Europe ***et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les*** priorités communes énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029;	4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements est susceptible d'entraver la croissance en Europe***; souligne que les faibles performances économiques de l'Union découlent en partie de l'ampleur et de la conception des*** priorités communes énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029***, en particulier des exigences irréalistes de la transition écologique***;

Or. en

Amendement 104
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance durable en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre ***les*** priorités ***communes énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029***;	4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance durable ***et la compétitivité*** en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre ***ses*** priorités ***actuelles et futures***;

Or. en

Amendement 105
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance ***durable en Europe*** et	4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance ***potentielle de l'Europe*** et

d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités communes énoncées dans le programme stratégique ***de l'Union*** pour la période 2024-2029;	d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités communes énoncées dans le programme stratégique pour la période 2024-2029***, notamment en matière de compétitivité, de sécurité et de transitions en cours***;

Or. es

Amendement 106
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Anouk Van Brug, Engin Eroglu, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance durable en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités ***communes*** énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029;	4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance durable en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029***, et souligne que les États membres de l'Union doivent redoubler d'efforts pour supprimer les obstacles et mobiliser des investissements privés bien plus importants, conformément à la stratégie de la Commission pour une union de l'épargne et des investissements***;

Or. en

Amendement 107
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics	4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics

et privés est susceptible d'entraver la croissance durable en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités communes énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029;

et privés ***après l'expiration de la facilité pour la reprise et la résilience*** est susceptible d'entraver la croissance durable en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités communes énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029; ***souligne que, selon les prévisions de la Commission de l'automne 2025, les investissements publics dans l'Union devraient évoluer vers une tendance à la baisse une fois que la FRR aura pris fin;***

Or. en

Amendement 108
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance durable en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités communes énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029;	4. se déclare préoccupé par le fait que l'insuffisance des investissements publics et privés est susceptible d'entraver la croissance durable en Europe et d'empêcher l'Union de mettre en œuvre les priorités communes énoncées dans le programme stratégique de l'Union pour la période 2024-2029; ***exprime sa préoccupation quant au faible niveau de croissance potentielle au sein de l'Union; souligne qu'il est urgent d'investir dans les infrastructures, la recherche et le développement et l'innovation afin d'accroître le potentiel de croissance de l'Union;***

Or. en

Amendement 109
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. soutient l'objectif politique de la Commission de simplification et de réduction significative de la charge réglementaire afin de créer un environnement favorable aux entreprises et d'attirer et d'accroître les investissements privés;

Or. en

Amendement 110
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence significative sur les finances publiques; est conscient que l'incidence et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ne feront qu'augmenter dans les années à venir en raison du changement climatique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 111
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ont une	***supprimé***

incidence significative sur les finances publiques; est conscient que l'incidence et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ne feront qu'augmenter dans les années à venir en raison du changement climatique;

Or. en

Amendement 112
Enikő Győri, Paolo Borchia, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***rappelle*** que les phénomènes météorologiques extrêmes ***ont*** une incidence significative sur les finances publiques; ***est conscient que l'incidence et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ne feront qu'augmenter dans les années à venir en raison du changement climatique;***	5. ***constate*** que les phénomènes météorologiques extrêmes ***peuvent avoir*** une incidence significative sur les finances publiques;

Or. en

Amendement 113
Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ***ont*** une incidence ***significative*** sur les finances publiques; ***est conscient que l'incidence et la fréquence des*** phénomènes ***météorologiques extrêmes ne feront qu'augmenter dans les années à venir en raison du changement climatique***;	5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ***peuvent avoir*** une incidence sur les finances publiques; ***souligne l'importance de disposer de réserves financières suffisantes pour réagir immédiatement à ces*** phénomènes;

Or. en

Amendement 114
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence significative sur les finances publiques; ***est conscient que l'incidence et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ne feront qu'augmenter dans les années à venir en raison du changement climatique;***	5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence significative sur les finances publiques;

Or. en

Amendement 115
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence significative sur les finances publiques; ***est conscient que l'incidence*** et la ***fréquence*** des ***phénomènes météorologiques extrêmes ne feront qu'augmenter dans les années à venir en raison du changement climatique***;	5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence significative sur les finances publiques; ***souligne qu'il est par conséquent nécessaire d'investir dans la prévention*** et ***de donner*** la ***priorité à la mise en œuvre rapide*** des ***mécanismes de soutien existants, afin qu'ils atteignent les territoires concernés dans les meilleurs délais***;

Or. es

Amendement 116

Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence significative sur les finances publiques; est conscient que l'incidence et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ne feront qu'augmenter dans les années à venir en raison du changement climatique;	5. rappelle que les phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence significative sur les finances publiques; ***note que pendant l'été 2025 seulement, les vagues de chaleur, les sécheresses et les inondations ont causé 43 milliards d'euros de pertes économiques;*** est conscient que l'incidence et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ne feront qu'augmenter dans les années à venir en raison du changement climatique; ***invite instamment les États membres à réaliser les investissements nécessaires en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci afin d'améliorer la résilience économique de l'Union; invite la Commission à tenir compte de ces investissements lors de l'élaboration des recommandations par pays et pour la zone euro;***

Or. en

Amendement 117
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. constate que des niveaux d'endettement insoutenables pourraient compromettre la stabilité économique et réduire la capacité économique de l'Union à faire face à de futures crises; s'inquiète du fait que l'augmentation du coût total du vieillissement représente un

défi majeur pour la viabilité budgétaire et la stabilité macroéconomique à l'avenir; souligne que certains pays s'attendent à ce que les coûts totaux liés au vieillissement augmentent de plus de 5 points de pourcentage du PIB d'ici 2070, contre une augmentation moyenne de 1,2 point de pourcentage dans l'Union, selon le rapport 2024 sur le vieillissement;

Or. en

Amendement 118
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre ***et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique***;	6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre***, allant de 0,2 % à 8,4 % en octobre 2025***;

Or. en

Amendement 119
Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022;	6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022;

note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre ***et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique***;	note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre***, certains d'entre eux affichant des taux d'inflation nettement supérieurs à l'objectif de 2 % fixé par la BCE***;

Or. en

Amendement 120
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste ***à des niveaux différents d'un État membre à l'autre et qu'elle est plus élevée*** dans ***les*** États membres ***ayant des industries à forte intensité énergétique***;	6. se réjouit du fait que l'inflation ***dans la zone euro*** ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste ***élevée*** dans ***plusieurs*** États membres;

Or. en

Amendement 121
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre ***et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique***;	6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre;

Or. en

Amendement 122
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique;	6. se réjouit du fait que l'inflation ***dans la zone euro*** ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique;

Or. es

Amendement 123
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique;	6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique; ***constate que l'inflation affecte les groupes de revenus de manière inégale, les ménages à faibles revenus étant les plus durement touchés, en particulier lorsque les hausses de prix concernent des biens et services essentiels,***

ce qui entraîne une crise du coût de la vie pour certaines parties de la population et met à mal la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 124
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique;	6. se réjouit du fait que l'inflation ait été réduite au niveau cible de la Banque centrale européenne après avoir atteint un taux record de 10,6 % en octobre 2022; note toutefois qu'elle reste à des niveaux différents d'un État membre à l'autre et qu'elle est plus élevée dans les États membres ayant des industries à forte intensité énergétique; ***constate que l'inflation sous-jacente ainsi que les anticipations d'inflation restent supérieures à l'objectif fixé;***

Or. en

Amendement 125
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. se déclare vivement préoccupé par l'incidence persistante de l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie sur les ménages européens; constate que l'inflation alimentaire persiste dans l'Union, ce qui a une incidence négative sur le bien-être des citoyens européens, et que pour se

nourrir, les consommateurs paient environ un tiers de plus qu'avant la pandémie de COVID-19;

Or. en

Amendement 126
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. appelle de ses vœux une meilleure mise en œuvre de finances publiques responsables, des réformes structurelles socialement équilibrées et des investissements publics et privés de qualité; estime que pour relever les défis à venir, il conviendra de procéder à des investissements massifs et à des réformes structurelles importantes;

Or. en

Amendement 127
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par le fait que cela pourrait limiter la mobilité de la main-d'œuvre et affaiblir la croissance de la productivité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 128
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par le fait que cela pourrait limiter la mobilité de la main-d'œuvre et affaiblir la croissance de la productivité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 129
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par ***le fait que cela pourrait*** limiter la mobilité de la main-d'œuvre et ***affaiblir*** la croissance de la productivité;	7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par ***les hausses soutenues des prix et les difficultés d'accès au logement; rappelle que ces dynamiques peuvent*** limiter la mobilité de la main-d'œuvre et ***freiner*** la croissance de la productivité ***à long terme***; ***déplore que, dans certains États, l'absence d'une politique relative au logement cohérente et prévisible, conjuguée à des interventions réglementaires qui ont engendré une insécurité juridique, ait aggravé les tensions sur le marché et entravé tant l'investissement que l'offre de logements abordables, affectant particulièrement les jeunes et les familles;***

Or. es

Amendement 130
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par le fait que cela pourrait limiter la mobilité de la main-d'œuvre et affaiblir la croissance de la productivité;	7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par le fait que cela pourrait limiter la mobilité de la main-d'œuvre et affaiblir la croissance de la productivité***, touchant de manière disproportionnée les groupes en situation de vulnérabilité***; ***constate que les prix des logements dans l'Union ont augmenté d'environ 60,5 % entre 2010 et le deuxième trimestre de 2025 et que les loyers ont augmenté de près de 29 % au cours de la même période; souligne que la détérioration de l'accessibilité financière entraîne notamment des restrictions potentielles à la mobilité de la main-d'œuvre, à la participation au marché du travail et un affaiblissement de la croissance de la productivité, ainsi que des pressions sociales accablantes; note que, selon le rapport macroéconomique européen 2026 de la Commission, la récente hausse des prix de l'immobilier dépasse ce qui peut s'expliquer par l'endettement des ménages, ce qui indique que les investissements spéculatifs et la financiarisation croissante du logement faussent les fondamentaux du marché; souligne que lorsque les flux de capitaux se concentrent de manière disproportionnée sur l'immobilier plutôt que sur les investissements productifs, l'efficacité économique s'en trouve compromise;***

Or. en

Amendement 131
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par le fait que cela pourrait limiter la mobilité de la main-d'œuvre et affaiblir la croissance de la productivité;	7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par le fait que cela pourrait limiter la mobilité de la main-d'œuvre et affaiblir la croissance de la productivité; ***souligne en outre que la hausse des coûts du logement a des conséquences sociales importantes, notamment l'aggravation des inégalités, l'augmentation de l'insécurité du logement et la limitation de l'accès à un logement adéquat et abordable pour une grande partie de la population; estime, par conséquent, que les recommandations spécifiques par pays formulées dans le cadre du Semestre européen devraient tenir pleinement compte de ces défis en encourageant les États membres à investir dans des logements publics et abordables et en soutenant des programmes de rénovation thermique à grande échelle afin de réduire la précarité énergétique et d'améliorer la résilience du parc immobilier;***

Or. en

Amendement 132
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par le fait que cela pourrait limiter la mobilité de la main-d'œuvre et affaiblir la croissance de la productivité;	7. est préoccupé par les risques pour la stabilité macroéconomique posés par la hausse des prix des logements dans les États membres, et en particulier par le fait que cela pourrait limiter la mobilité de la main-d'œuvre et affaiblir la croissance de la productivité; ***se félicite que le rapport macroéconomique européen de la Commission reconnaisse que l'accessibilité financière du logement est devenue un problème macroéconomique et social;***

Or. en

Amendement 133
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. encourage l'adoption de mesures visant à favoriser la mobilité de la main-d'œuvre en simplifiant et en numérisant les qualifications professionnelles et en améliorant la coordination de la sécurité sociale et la portabilité des pensions afin de stimuler la croissance à moyen terme, comme le souligne le FMI;

Or. en

Amendement 134
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se déclare préoccupé par la

viabilité à long terme des régimes de retraite nationaux dans différents États membres, y compris les régimes par répartition, qui exercent une pression sur les budgets nationaux et mettent en péril les revenus des retraités;

Or. en

Amendement 135
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour soutenir la transformation technologique de l'Union et garantir la résilience des chaînes d'approvisionnement, tout en préservant des marchés concurrentiels et non faussés;

Or. en

Amendement 136
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;	***supprimé***

Or. en

Amendement 137
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; ***se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;***	8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record;

Or. en

Amendement 138
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; ***se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen***;	8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; ***souligne que le modèle d'enseignement et de formation professionnels a fait ses preuves dans les États membres qui l'ont adopté;***

Or. en

Amendement 139
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*

8. ***constate*** que le taux d'emploi moyen dans l'Union ***a*** atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;	8. ***se félicite*** que le taux d'emploi moyen dans l'Union ***ait*** atteint un niveau record***, l'emploi jouant un rôle clé dans la croissance de l'Union***; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen; ***rappelle, à cet égard, la recommandation du Conseil du 25 novembre 2025 concernant la politique économique de la zone euro visant à lutter contre la pauvreté en préservant et en renforçant des systèmes de protection et d'inclusion sociales adéquats et durables, y compris la fourniture de logements abordables et accessibles, qui est considérée comme essentielle pour préserver la cohésion sociale et contribuer ainsi à une économie résiliente;***

Or. en

Amendement 140
Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; ***se réjouit de*** l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;	8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; ***constate*** l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;

Or. en

Amendement 141
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;	8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record***, reflétant un marché du travail dynamique dans la plupart des États membres***; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen; ***exprime sa préoccupation face au fait que, dans certains États, l'évolution du marché du travail continue d'être freinée par le niveau élevé de précarité structurelle, les taux de chômage élevés et l'inefficacité des politiques actives de l'emploi mises en place par les autorités nationales compétentes, ainsi que par le grave problème du chômage des jeunes;***

Or. es

Amendement 142
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;	8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen; ***regrette toutefois que les recommandations par pays formulées dans le cadre du Semestre européen continuent de promouvoir des mesures socialement régressives, notamment en invitant à plusieurs reprises les États membres à réduire les allocations de chômage et à affaiblir les droits et la protection des demandeurs d'emploi, portant ainsi atteinte à la cohésion sociale et aux objectifs de convergence sociale***

ascendante;

Or. en

Amendement 143
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;	8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale ***(CCS)*** dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen; ***invite la Commission à émettre une recommandation lorsqu'un État membre affiche une tendance négative pour l'un des indicateurs du CCS;***

Or. en

Amendement 144
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen;	8. constate que le taux d'emploi moyen dans l'Union a atteint un niveau record; se réjouit de l'intégration du cadre de convergence sociale dans le rapport conjoint sur l'emploi du Semestre européen; ***déplore les grandes différences entre les États membres en matière de taux de chômage, en particulier en ce qui concerne les jeunes;***

Or. en

Amendement 145
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. rappelle qu'il importe de préserver des conditions de concurrence équitables au sein du marché unique et invite les États membres à prendre des mesures pour approfondir le marché unique en éliminant les obstacles internes, en réduisant la charge administrative et en simplifiant la réglementation;

Or. en

Amendement 146
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. rappelle toutefois que l'objectif initial du Semestre européen était la coordination des politiques budgétaires et économiques dans l'ensemble de l'Union afin de préserver la stabilité macroéconomique;

Or. en

Amendement 147
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Révision du cadre de gouvernance économique de l'Union	***Application de la*** révision du cadre de gouvernance économique de l'Union

Or. en

Amendement 148
Stefan Berger

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Révision du cadre de gouvernance économique de l'Union	Cadre de gouvernance économique de l'Union

Or. en

Amendement 149
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est ***d'améliorer sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et*** de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée;	9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est ***de le rendre plus simple, plus transparent et plus efficace, de permettre que les États se l'approprient davantage et qu'il soit mieux en œuvre, ainsi que*** de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée ***et de promouvoir des politiques budgétaires contracycliques***;

Or. en

Amendement 150
Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est ***d'améliorer sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée***;	9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est ***d'offrir une flexibilité pour les investissements stratégiques dans les trajectoires de réduction tout en maintenant la solidité financière***;

Or. en

Amendement 151
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique ***est d'améliorer*** sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée;	9. rappelle que l'objectif ***affiché*** de la réforme du cadre de gouvernance économique ***était l'amélioration de*** sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée; ***souligne toutefois que, dans les faits, la réforme se traduit par un contrôle encore plus strict et des contraintes plus rigoureuses concernant les choix politiques des États membres, ce qui limite encore davantage leur capacité à définir des politiques économiques et sociales autonomes;***

Or. en

Amendement 152
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est ***d'améliorer sa capacité à tenir*** compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée;	9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est ***de doter l'Union d'un système qui tient*** compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée; ***souligne, à cet égard, que le succès de la réforme exige un engagement réel de la part des États membres, regrettant que certains États continuent d'afficher des déficits élevés, des niveaux d'endettement persistants et des plans budgétaires peu crédibles, ce qui entrave la mise en œuvre effective du nouveau cadre et compromet sa crédibilité collective;***

Or. es

Amendement 153
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est d'améliorer sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union ***est confrontée***;	9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est d'améliorer sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union ***et ses États membres sont confrontés***;

Or. en

Amendement 154
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est d'améliorer sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée;	9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est d'améliorer sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, ***permettant ainsi à tous les États membres de mener des politiques budgétaires contracycliques*** et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée;

Or. en

Amendement 155
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est d'améliorer sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée;	9. rappelle que l'objectif de la réforme du cadre de gouvernance économique est d'améliorer sa capacité à tenir compte de l'hétérogénéité des situations budgétaires, de la dette publique et des défis économiques, ***de réduire les ratios d'endettement et les déficits de manière progressive, réaliste, durable et favorable à la croissance,*** et de contribuer à relever les défis à moyen et à long terme auxquels l'Union est confrontée;

Or. en

Amendement 156
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se dit préoccupé par le fait que le cadre de gouvernance économique de l'Union dans son ensemble a perdu de vue son objectif premier, le Semestre européen ayant été, au fil des ans, surchargé par des politiques n'entrant pas dans son champ d'application initial, ce qui a donné lieu à des débats de nature non économique; regrette que les nouvelles règles de gouvernance économique aient encore approfondi la dimension non économique du Semestre européen; souligne que mesurer à la fois la mise en œuvre des principes du socle européen des droits sociaux et les risques de convergence sociale non seulement empiète sur les compétences des États membres, mais conduit également à la perte totale de la portée macroéconomique du Semestre européen;

Or. en

Amendement 157
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que, malgré la flexibilité supplémentaire introduite par les règles

de gouvernance économique révisées, de nombreux États membres seront toujours confrontés à une capacité budgétaire insuffisante pour répondre à d'importants besoins d'investissement; prend note que la clause dérogatoire nationale a déjà été activée pour les dépenses de défense, un an seulement après l'entrée en vigueur des règles révisées, en tant que réponse à court terme à des événements extraordinaires échappant au contrôle d'un pays; souligne que la clause dérogatoire nationale est destinée à des situations d'urgence temporaires et spécifiques à un pays et qu'elle n'est pas adaptée pour répondre à des besoins structurels à long terme;

Or. en

Amendement 158
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. regrette que le cadre de gouvernance économique révisé n'améliore pas le progrès et la convergence dans le domaine social et ne favorise pas la transition écologique; réaffirme qu'au lieu de se concentrer sur des indicateurs économiques non pertinents et de tendre à une sempiternelle réduction de la dette et des déficits, le cadre de gouvernance économique de l'Union devrait viser à éradiquer la pauvreté et les inégalités et à offrir un niveau élevé de protection sociale, des services publics de qualité et un bien-être individuel et collectif grâce à la satisfaction des besoins essentiels de tous les citoyens et à la planification

écologique;

Or. en

Amendement 159
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. relève qu'il convient d'éviter un endettement public excessif, tout en préservant des investissements publics résilients et tournés vers l'avenir; demande que les indicateurs macroéconomiques et les calculs de la dette et du déficit dans le cadre du Semestre européen soient davantage mis en œuvre et affinés afin de mieux refléter l'utilisation efficace des fonds publics dans les États membres;

Or. en

Amendement 160
Anouk Van Brug, Engin Eroglu, Gilles Boyer, Katri Kulmuni

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. affirme une nouvelle fois qu'un cadre de gouvernance économique approprié et crédible est une condition nécessaire à la mise en place de politiques budgétaires viables, en particulier de trajectoires de la dette et de trajectoires de déficit posant des jalons crédibles aux fins de la réduction de l'endettement; souligne l'importance d'un niveau de dette soutenable pour l'économie réelle;

Or. en

Amendement 161
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que, dans le cadre de gouvernance économique réformé, la croissance des dépenses nettes est l'indicateur opérationnel unique permettant de contrôler le respect, par les États membres, des recommandations du Conseil les concernant;

Or. en

Amendement 162
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. prend note du risque que les divergences en matière d'espace budgétaire et de capacité à financer la dette publique par l'endettement entre les États membres contribuent à raviver les déséquilibres macroéconomiques dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 163
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. observe que l'analyse de la soutenabilité de la dette qui sous-tend la trajectoire servant de référence pour l'élaboration des plans fiscaux et budgétaires nationaux dépend d'hypothèses arbitraires portant sur un horizon de 14 à 17 ans et repose sur un modèle macroéconomique obsolète qui ne reconnaît pas l'ancrage des activités économiques dans la biosphère, et ne tient donc pas compte de leur vulnérabilité croissante face au changement climatique, à la raréfaction des ressources, à la dégradation de l'environnement et aux catastrophes naturelles à l'avenir; considère que cette caractéristique très problématique de l'analyse de la soutenabilité de la dette donnera lieu à des perceptions erronées des risques économiques et à des projections économiques erronées qui, à leur tour, influenceront la gouvernance économique dans son ensemble;

Or. en

Amendement 164
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. relève que, conformément aux nouvelles règles, le Parlement européen peut inviter les États membres faisant l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs à participer à un échange de vues; souligne que cette année, tous les États membres ont décliné

l'invitation du Parlement, ce qui prouve qu'il ne devrait pas superviser les plans budgétaires des États membres, étant donné qu'il s'agit clairement d'une compétence nationale;

Or. en

Amendement 165
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. est préoccupé par la conclusion du comité budgétaire européen selon laquelle de nouvelles formes de pouvoir discrétionnaire ont été utilisées pour retarder ou décider de ne pas ouvrir de procédures pour déficit excessif; rappelle à la Commission qu'une application fidèle et uniforme des règles budgétaires de l'Union est primordiale pour préserver la crédibilité du cadre de gouvernance économique;

Or. en

Amendement 166
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. regrette que, afin de se conformer aux règles de gouvernance économique révisées, les gouvernements des États membres, la France en tête, se soient engagés, dans leurs plans fiscaux et budgétaires nationaux, à réduire les

dépenses publiques et à mettre en œuvre des réformes structurelles; déplore le fait que ces engagements se sont déjà traduits ou se traduiront dans un avenir proche par des mesures concrètes aux répercussions profondes pour la population, telles que la réforme du système de retraite, la réforme du régime de chômage, la diminution des remboursements de soins de santé, les suppressions d'emplois dans les administrations publiques comme dans l'enseignement public, entraînant une dégradation générale des services publics; prévient que ces politiques économiques visant à se conformer aux objectifs du Semestre européen auront des effets néfastes et durables sur les personnes et sur notre capacité collective à faire face à la crise écologique, et ne parviendront pas pour autant à réduire les déficits et la dette comme elles sont censées le faire;

Or. en

Amendement 167
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. partage l'avis du comité budgétaire européen selon lequel, à l'avenir, la Commission et le Conseil devraient mettre en œuvre plus rapidement les procédures concernant les déficits excessifs et éviter tout écart par rapport au pacte de stabilité et de croissance;

Or. en

Amendement 168

Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quinquies. rappelle que la suspension temporaire des règles budgétaires pendant la crise de la COVID-19 a démontré qu'elles n'étaient pas adaptées aux situations dans lesquelles les États doivent faire face à des turbulences économiques majeures; souligne que cette suspension n'a pas entraîné de dégradation économique supplémentaire, mais a, au contraire, donné aux États membres une nouvelle marge de manœuvre; rappelle en outre que le cadre révisé de gouvernance économique n'est toujours pas adapté pour prévenir et gérer les crises futures auxquelles l'Union sera confrontée, à commencer par la crise écologique; déplore que les nouveaux objectifs convenus dans le nouveau cadre de gouvernance économique ne reflètent pas les réalités économiques actuelles; appelle à les recentrer sur les préoccupations écologiques, sociales et liées au bien-être;

Or. en

Amendement 169
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quinquies. se déclare préoccupé par le fait que les nouveaux plans pluriannuels pourraient inciter les États membres à retarder les efforts d'assainissement budgétaire nécessaires; invite la Commission européenne à accorder une

attention particulière à la mise en œuvre effective des efforts d'assainissement budgétaire nécessaires;

Or. en

Amendement 170
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***prend acte*** des modifications ciblées du cadre de gouvernance économique de l'Union, publiées par la Commission le 2 octobre 2025;	10. ***se félicite*** des modifications ciblées du cadre de gouvernance économique de l'Union, publiées par la Commission le 2 octobre 2025***, visant à établir la cohérence à la suite de la dernière mise à jour du cadre de gouvernance économique***;

Or. en

Amendement 171
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que la Commission a étendu ses pouvoirs discrétionnaires au titre du cadre de gouvernance économique réformé, notamment au moyen du processus bilatéral qui sous-tend les plans budgétaires et structurels à moyen terme; prend acte des conclusions du comité budgétaire européen[1 bis] confirmant le pouvoir discrétionnaire accru et le bilatéralisme, et du fait qu'en 2024 et 2025, la Commission et le Conseil ont tous deux fait usage de nouvelles

formes de pouvoir discrétionnaire, notamment en scindant les étapes juridiques, en modifiant les recommandations et en retardant ou en s'abstenant d'engager des procédures concernant les déficits excessifs; invite la Commission et les États membres à garantir une application cohérente et fondée sur des règles du cadre afin de garantir l'égalité de traitement de tous les États membres et de maintenir une approche cohérente et véritablement européenne;

[1 bis] ***Rapport annuel 2025 du comité budgétaire européen***

Or. en

Amendement 172
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. prend acte avec inquiétude des conclusions du comité budgétaire européen selon lesquelles plusieurs États membres ont fondé leurs plans budgétaires sur des hypothèses macroéconomiques nettement plus optimistes que celles de la Commission, sans que ni la Commission ni le Conseil ne remettent en cause ces écarts; souligne que, parmi les 27 plans présentés, 12 reposent sur des scénarios nettement plus optimistes et que, dans huit cas, les différences en matière de croissance cumulée des dépenses nettes dépassent deux points de pourcentage par rapport aux orientations précédentes de la Commission;

Or. en

Amendement 173
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. regrette que le cadre de gouvernance économique révisé continue de promouvoir la réduction de la dette plutôt que la soutenabilité de la dette et entrave la capacité d'investissement des États membres dans les priorités communes de l'Union; demande la révision des règles budgétaires de l'Union afin de permettre aux États membres de réaliser les investissements nécessaires à la transition écologique; appelle à une meilleure intégration des considérations sociales, climatiques et environnementales dans le processus du Semestre européen;

Or. en

Amendement 174
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. regrette que neuf États membres fassent actuellement l'objet de procédures concernant les déficits excessifs et se félicite des mesures correctives prises; est préoccupé par le fait que la capacité à mettre en œuvre les mesures correctives est gênée par l'incertitude politique et stratégique dans les États membres;

Or. en

Amendement 175
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. note que les évaluations des plans nationaux réalisées par la Commission, y compris celles qui s'écartent des orientations précédentes, indiquent que les évaluations antérieures des hypothèses sous-jacentes seront prises en considération dans les futures évaluations de conformité; souligne toutefois que la manière dont ces évaluations futures seront menées n'est pas claire; invite la Commission à préciser la manière dont ces futures évaluations de la conformité seront réalisées;

Or. en

Amendement 176
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. constate que l'analyse de la soutenabilité de la dette est particulièrement sensible aux hypothèses utilisées, alors qu'elle joue un rôle déterminant dans la définition de la trajectoire des dépenses nettes des États membres; invite la Commission à rendre publiques son évaluation de plausibilité et les données utilisées dans le cadre de l'analyse de la soutenabilité de la dette, conformément à l'article 10 du règlement relatif au volet préventif;

Or. en

Amendement 177
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. regrette que deux États membres de la zone euro n'aient pas respecté leur obligation légale de présenter leurs projets de plans budgétaires; constate qu'en conséquence, la Commission a évalué le respect des règles budgétaires sur la seule base des prévisions économiques d'automne; rappelle qu'un État membre de la zone euro n'a pas présenté son projet de plan budgétaire pour la deuxième année consécutive; souligne que cela nuit à l'intégrité du cadre des règles budgétaires et du processus de surveillance économique multilatérale;

Or. en

Amendement 178
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. regrette qu'aucun des États membres faisant l'objet de la procédure concernant les déficits excessifs n'ait répondu positivement à l'invitation du Parlement européen à participer à une audition publique;

Or. en

Amendement 179
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. regrette que certains États membres n'aient pas achevé dans les délais toutes les réformes négociées qui sous-tendent la prolongation de la période d'ajustement budgétaire, comme en témoignent les rapports d'avancement annuels sur les plans budgétaires;

Or. en

Amendement 180
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. prend acte avec inquiétude des conclusions du comité budgétaire européen selon lesquelles environ la moitié des institutions budgétaires indépendantes n'ont pas participé officiellement à l'élaboration des plans budgétaires et structurels à moyen terme, ce qui a réduit la transparence et le contrôle externe à un moment clé de la transition;

Or. en

Amendement 181
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Engin Eroglu

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se déclare préoccupé par le fait que la FRR arrive à son terme en 2026 et par l'incidence que cela pourrait avoir sur l'orientation budgétaire globale de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 182
Anouk Van Brug, Engin Eroglu, Katri Kulmuni

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se déclare préoccupé par le fait*** que la FRR ***arrive à son terme en 2026 et par l'incidence que cela pourrait avoir sur l'orientation budgétaire globale de l'Union***;	11. ***rappelle*** que la ***dette émise en vue de financer le fonds pour la reprise et la résilience (***FRR***) doit être remboursée d'ici 2058 de manière à garantir la réduction constante et prévisible du passif***;

Or. en

Amendement 183
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se déclare préoccupé par le fait que la FRR ***arrive à son terme en 2026 et par l'incidence que cela pourrait avoir sur*** l'orientation budgétaire globale de l'Union;	11. se déclare préoccupé par le fait que***,*** ***bien que*** la FRR ***ne réponde pas aux attentes en raison de la lenteur de son décaissement et du faible taux de mise en œuvre des jalons et des cibles, la Commission prévoit d'améliorer*** l'orientation budgétaire globale de l'Union ***en concevant le nouveau CFP sur la base***

du modèle de la FRR;

Or. en

Amendement 184
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se déclare préoccupé par le fait*** que la FRR arrive à son terme en 2026 ***et par l'incidence que cela pourrait avoir*** sur ***l'orientation budgétaire globale*** de l'Union;	11. ***constate*** que la FRR arrive à son terme en 2026***; souligne que la FRR ne répondra probablement pas aux attentes en ce qui concerne son incidence positive*** sur ***l'économie*** de l'Union ***et que l'efficacité des dépenses qu'elle finance soulève de nombreux doutes***;

Or. en

Amendement 185
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se déclare préoccupé par le fait*** que la FRR arrive à son terme en 2026 ***et par l'incidence que cela pourrait avoir sur l'orientation budgétaire globale de l'Union***;	11. ***constate*** que la FRR arrive à son terme en 2026***; rappelle que la FRR est un instrument «ponctuel»; souligne que la dette de 672,5 milliards d'euros au titre de la FRR doit être supportée par le budget de l'Union et remboursée d'ici à 2058, les coûts réels dépassant largement les projections de 2020 en raison de l'augmentation des taux d'intérêt***;

Or. en

Amendement 186
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se déclare préoccupé par le*** fait que la FRR arrive à son terme en 2026 ***et par l'incidence que cela pourrait avoir sur l'orientation budgétaire globale de l'Union***;	11. ***prend acte du*** fait que la FRR arrive à son terme en 2026***, étant donné qu'elle a toujours été conçue comme un instrument ponctuel***;

Or. en

Amendement 187
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se déclare préoccupé par le fait*** que la FRR arrive à son terme en 2026 ***et par l'incidence que cela pourrait avoir sur l'orientation budgétaire globale de l'Union***;	11. ***invite instamment les États membres à achever la mise en œuvre de leurs plans pour la reprise et la résilience d'ici août 2026, étant donné*** que la FRR arrive à son terme en 2026;

Or. en

Amendement 188
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se déclare préoccupé par le fait que la FRR arrive à son terme en 2026 et par l'incidence que cela pourrait avoir sur l'orientation budgétaire globale de l'Union;	11. ***souligne que les investissements publics ont sensiblement augmenté ces dernières années, environ la moitié de l'augmentation entre 2019 et 2025 étant***

financée par l'Union, principalement au moyen de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); note que ces avantages devraient se poursuivre au-delà de 2026, avec d'importants effets induits entre les États membres, et que l'incidence à long terme des réformes structurelles pourrait augmenter la production potentielle de jusqu'à 1,3 % du PIB sur la période 2020-2033 par rapport à un scénario sans la FRR; se déclare préoccupé par le fait que la FRR arrive à son terme en 2026 et par l'incidence que cela pourrait avoir sur l'orientation budgétaire globale de l'Union;

Or. en

Amendement 189
Anouk Van Brug, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne le succès du modèle de gouvernance de la FRR, qui lie les fonds européens aux réformes économiques structurelles, renforçant ainsi la solidité de l'économie européenne;

Or. en

Amendement 190
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des*** États membres ***est neutre en 2025, malgré d'importantes disparités entre*** les États	12. ***se déclare préoccupé par le fait que huit*** États membres ***risquent de ne pas respecter les règles budgétaires de l'Union, ce qui accroît le risque de***

membres;	***déclencher une procédure concernant les déficits excessifs; invite*** les États membres ***à mener des politiques budgétaires prudentielles qui garantissent la viabilité budgétaire tout en maintenant une incidence positive sur la croissance***;

Or. en

Amendement 191
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***constate que, dans l'ensemble,*** l'orientation budgétaire globale des États membres ***est*** neutre en ***2025***, ***malgré d'importantes disparités entre les États membres***;	12. ***se fait l'écho de la recommandation de la Commission selon laquelle*** l'orientation budgétaire globale des États membres ***doit rester*** neutre en ***2026***, ***tout en permettant une différenciation et une flexibilité temporaire pour la défense, conformément aux objectifs des plans budgétaires et structurels à moyen terme et aux clauses dérogatoires nationales***;

Or. en

Amendement 192
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des États membres est neutre en 2025***, malgré d'importantes disparités entre les États membres***;	12. constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des États membres est neutre en 2025 ***et que la Commission estime que la composition de cette politique budgétaire est appropriée***;

Or. en

Amendement 193
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des États membres est neutre en 2025, malgré ***d'importantes disparités entre les États membres***;	12. constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des États membres est neutre en 2025***; souligne toutefois que, selon le comité budgétaire européen***, malgré ***des conditions macroéconomiques favorables, l'amélioration des soldes budgétaires a été inférieure aux prévisions, car les gouvernements ont choisi d'utiliser les recettes exceptionnelles pour augmenter les dépenses discrétionnaires courantes plutôt que de se concentrer sur l'assainissement budgétaire***;

Or. en

Amendement 194
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des États membres est neutre en 2025, malgré d'importantes disparités entre les États membres;	12. constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des États membres est neutre en 2025, malgré d'importantes disparités entre les États membres; ***rappelle que le comité budgétaire européen est d'avis que, à l'exclusion des dépenses de défense, la rigueur budgétaire est appropriée en 2026, conformément aux recommandations du Conseil de janvier 2025;***

Or. en

Amendement 195
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des États membres est neutre en 2025, malgré d'importantes disparités entre les États membres;	12. constate que, dans l'ensemble, l'orientation budgétaire globale des États membres est neutre en 2025, malgré d'importantes disparités entre les États membres; ***estime que l'orientation budgétaire neutre est en contradiction avec les investissements massifs nécessaires à la transition juste et au renforcement de la compétitivité de l'Union; est préoccupé par le fait que la Commission recommande toujours une orientation budgétaire neutre en 2026 pour les États membres de la zone euro;***

Or. en

Amendement 196
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. met l'accent sur le fait que les recettes publiques, ainsi que les dépenses publiques, sont essentielles pour assurer la viabilité des finances publiques; rappelle la recommandation du Conseil du 25 novembre 2025 concernant la politique économique de la zone euro, selon laquelle il demeure essentiel de réduire les manques à gagner fiscaux en

améliorant le respect des obligations fiscales, notamment en luttant contre l'évasion et la fraude fiscales et contre la planification fiscale agressive, afin de garantir des systèmes fiscaux équitables et efficaces; souligne que l'élargissement de la base d'imposition et l'alignement des stratégies fiscales sur des objectifs stratégiques plus larges favoriseraient des finances publiques saines et une croissance durable; estime dès lors qu'il est nécessaire de renforcer la coordination fiscale européenne afin d'améliorer l'efficacité du marché unique et d'éviter une concurrence fiscale préjudiciable entre les États membres; souligne, à cet égard, la mission confiée au commissaire à l'économie et à la productivité, qui consiste à veiller à ce que la fiscalité joue un rôle déterminant pour favoriser la décarbonation et la compétitivité de l'Europe, et garantisse l'équité sociale;

Or. en

Amendement 197
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. regrette que, dans le contexte d'une réduction générale des dépenses publiques, les entreprises multinationales aient bénéficié, au fil des ans, de montants importants de subventions publiques sans aucune condition liée, par exemple, à la préservation des emplois locaux, à la production locale, aux objectifs écologiques ou à la limitation des revenus des actionnaires et des dirigeants;

Or. en

Amendement 198
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que, selon le FMI, l'absence d'assainissement budgétaire est susceptible d'avoir une incidence négative sur la croissance à moyen terme, en raison de l'éviction des dépenses prioritaires ainsi que de l'augmentation des risques de refinancement et de taux d'intérêt;

Or. en

Amendement 199
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. rappelle que la soutenabilité de la dette dépend de nombreux facteurs qui vont au-delà du simple ratio d'endettement quantitatif et que les marchés financiers sont moins préoccupés par l'encours de la dette que par la résilience et la solidité globales de l'économie d'un pays; est d'avis que l'anticipation des réactions négatives des marchés financiers à des ratios d'endettement élevés ne devrait pas être utilisée pour légitimer la perpétuation d'objectifs arbitraires en matière d'endettement et de leur corollaire habituel: coupes budgétaires, sous-financement des services publics et réformes structurelles injustes

affaiblissant la protection sociale et les droits des travailleurs;

Or. en

Amendement 200
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. souligne qu'en l'absence d'une réponse politique ambitieuse, les pressions sur les dépenses placeraient la dette publique sur une trajectoire insoutenable; relève que, sur une période de 15 ans et en l'absence de réformes propices à la croissance, d'assainissement budgétaire ou d'ajustements des programmes publics, la dette moyenne du pays de l'Union atteindrait 130 % du PIB d'ici à 2040, selon le FMI;

Or. en

Amendement 201
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. invite les institutions et les décideurs de l'Union européenne à reconnaître le fait que les réductions des dépenses publiques ont un effet restrictif sur l'économie et à rejeter cette approche;

Or. en

Amendement 202
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. rappelle que le FMI, partisan de longue date de l'austérité et des ajustements structurels, reconnaît que la consolidation budgétaire n'est pas efficace, en moyenne, pour réduire les ratios dette/PIB;

Or. en

Amendement 203
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. se déclare préoccupé par le fait que le paquet du Semestre européen de cette année est guidé par la boussole pour la compétitivité plutôt que par l'examen annuel de la croissance durable, qui définit traditionnellement les priorités économiques, sociales et en matière d'emploi de l'Union et ancre le Semestre dans une vision globale de la croissance durable; invite la Commission à adopter une vision globale et multidimensionnelle de la compétitivité qui soutienne les citoyens, la planète et l'économie;

Or. en

Amendement 204
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***prend acte des engagements de la Commission d'utiliser*** le Semestre européen ***pour promouvoir la compétitivité, la durabilité et l'équité sociale, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies et le socle européen des droits sociaux dans*** le Semestre européen;	13. ***souligne que*** le Semestre européen ***est un outil essentiel dans le cadre de la coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres, préservant ainsi la stabilité macroéconomique de l'Union économique et monétaire; insiste sur le fait que*** le Semestre européen ***ne doit pas être surchargé d'objectifs concurrents, mais devrait rester centré sur la compétitivité et les politiques budgétaires saines***;

Or. en

Amendement 205
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte ***des engagements de la Commission d'utiliser le*** Semestre européen ***pour*** promouvoir la compétitivité, la ***durabilité et l'équité sociale, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies et le socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen***;	13. prend acte ***de l'objectif du*** Semestre européen ***de*** promouvoir la compétitivité, la ***stabilité, la croissance économique et la sécurité au moyen de recommandations par pays; souligne que la mise en œuvre des recommandations par pays constitue un élément essentiel pour assurer la viabilité budgétaire et remédier aux déséquilibres macroéconomiques***;

Or. en

Amendement 206
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité***, la durabilité et l'équité sociale, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies*** et ***le socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen***;	13. prend acte des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité et ***la capacité d'innovation de l'économie***;

Or. en

Amendement 207
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité***, la durabilité et l'équité sociale, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies et le socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen***;	13. prend acte des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité;

Or. en

Amendement 208
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte des engagements de la	13. ***note que les recommandations par***

Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité, la durabilité et l'équité sociale***, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies et le socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen***;	***pays pour chaque État membre contiennent une recommandation sur la politique budgétaire, y compris des réformes budgétaires structurelles, le cas échéant;*** prend acte***, en outre,*** des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité, la durabilité et l'équité sociale;

Or. en

Amendement 209
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité, la durabilité et ***l'équité sociale***, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies et le socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen;	13. prend acte des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité, ***la croissance économique,*** la durabilité et ***l'égalité des chances***, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies et le socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen ***afin de stimuler la prospérité et l'emploi***; ***souligne qu'une telle approche devrait être fondée sur la réduction des charges administratives, sur un environnement réglementaire prévisible et favorable à l'esprit d'entreprise et à l'investissement privé, ainsi que sur des finances publiques viables qui renforcent la stabilité économique;***

Or. es

Amendement 210
Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité, la durabilité et l'équité sociale, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies et le socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen;	13. prend acte des engagements de la Commission d'utiliser le Semestre européen pour promouvoir la compétitivité, la durabilité et l'équité sociale, ainsi que d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies et le socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen; ***estime que le Semestre européen est un outil visant à encourager et à coordonner des politiques macroéconomiques prudentes plutôt qu'un moyen unique de promouvoir divers objectifs politiques;***

Or. en

Amendement 211
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se déclare préoccupé par l'évolution programmatique des politiques au cours du cycle de cette année, qui risque d'entraîner l'abandon des recommandations conçues comme des engagements de réforme pluriannuels et à long terme liés à la transition juste de nos économies et de nos sociétés; souligne que l'abandon de ces recommandations affaiblirait la cohérence stratégique du Semestre européen et compromettrait les efforts déployés par les États membres pour atteindre les objectifs à long terme; invite la Commission à veiller à ce que les priorités à long terme en matière de transition restent systématiquement prises en considération dans les recommandations par pays d'un cycle à l'autre;

Or. en

Amendement 212
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne l'importance des recommandations par pays en tant que pierre angulaire de la coordination des politiques économiques européennes; rappelle que les recommandations par pays sont des actions politiques qui font également partie intégrante des plans budgétaires et structurels à moyen terme, des plans nationaux pour la reprise et la résilience et des plans de partenariat national et régional annoncés; relève qu'en dépit de l'inclusion des recommandations par pays dans ces cadres, 33 % des recommandations par pays montrent des progrès nuls ou limités entre 2019 et 2023;

Or. en

Amendement 213
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. constate que de nombreux États membres sont confrontés à des problèmes structurels qui nuisent à leur potentiel de croissance; souligne qu'il est essentiel de relever les défis structurels pour une reprise durable et une croissance continue, et que la mise en œuvre de réformes visant à remédier aux

vulnérabilités structurelles est essentielle pour améliorer la capacité à résister aux défis existants et à y faire face;

Or. en

Amendement 214
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. déplore que les recommandations par pays de la Commission au titre du Semestre européen aient régulièrement préconisé la réduction des dépenses publiques, et que la Commission ait spécifiquement visé les retraites, la prestation des soins de santé, la croissance des salaires, la sécurité de l'emploi et les prestations de chômage;

Or. en

Amendement 215
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. reconnaît que l'objectif de niveaux d'endettement public durables et d'une trajectoire vers sa réduction structurelle est essentiel pour garantir l'équité intergénérationnelle et des cadres de finances publiques sains, permettant la mobilisation d'investissements publics durables et tournés vers l'avenir;

Or. en

Amendement 216
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. souligne que la conception et le suivi des recommandations par pays devraient donner la priorité aux réformes qui augmentent la productivité et le dynamisme économique, y compris les mesures visant à stimuler la participation au marché du travail, à réduire la charge administrative, à améliorer les systèmes d'éducation et de formation, à faciliter l'innovation et à réduire les obstacles à l'entrepreneuriat; insiste sur le fait que les réformes visant à améliorer la productivité qui stimulent les niveaux de production potentiels de l'Union sont d'une importance capitale pour combler l'écart par rapport aux autres pays développés et accroître les performances économiques de l'Union;

Or. en

Amendement 217
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. note que l'achèvement des réformes structurelles nationales restantes pourrait, selon le FMI, permettre une augmentation à moyen terme allant jusqu'à 5 % du PIB; souligne que l'achèvement du marché unique générerait également des gains de croissance substantiels; relève que, selon

le FMI, la mise en œuvre d'un ensemble de réformes sélectionnées pourrait à elle seule accroître le PIB de l'Union d'au moins 3 % au cours des dix prochaines années;

Or. en

Amendement 218
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. déplore que la Commission se livre, dans le processus du Semestre européen, à une ingérence importante dans des domaines de politique publique relevant juridiquement, en vertu du traité FUE, de la compétence des États membres, tels que les retraites et la prestation de soins de santé;

Or. en

Amendement 219
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. souligne que des politiques de l'emploi efficaces doivent inclure une plus grande flexibilité du marché du travail, une réduction de l'inadéquation des compétences et de meilleures politiques d'activation, en particulier pour les jeunes, les travailleurs âgés et les femmes; invite les États membres à traiter ces priorités au moyen de réformes

structurelles ambitieuses;

Or. en

Amendement 220
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union***; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; ***souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays;***	14. ***réaffirme que l'objectif principal du Semestre européen devrait rester la coordination des politiques budgétaires et économiques***; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; ***souligne que le taux d'exécution pourrait être plus élevé si la Commission respectait les compétences des États membres lors de la publication des recommandations par pays;*** invite la Commission***, à cet égard,*** à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies;

Or. en

Amendement 221
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise	14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise

en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; ***souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays***;	en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; ***rappelle sa demande en faveur de recommandations par pays moins nombreuses et plus ciblées et estime que la situation s'est améliorée à cet égard au fil des ans***;

Or. en

Amendement 222
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient ***faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays***;	14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient ***davantage refléter les priorités et les objectifs économiques nationaux, ainsi que les spécificités économiques locales***;

Or. en

Amendement 223
Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; ***constate*** l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; ***souligne*** que ***les*** recommandations par pays ***devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen***; ***demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays***;	14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; ***déplore*** l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; ***estime*** que ***l'accès aux fonds européens devrait être lié au degré de mise en œuvre des*** recommandations par pays;

Or. en

Amendement 224
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen;	14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen;

demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays;

Or. en

Amendement 225
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; ***demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays;***	14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen;

Or. en

Amendement 226
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union***; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays***; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays;	14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays;

Or. en

Amendement 227
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays;	14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union ***et dans la promotion de réformes structurelles qui renforcent la compétitivité et la viabilité des finances publiques***; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays ***dans certains États membres, certains d'entre eux ayant accumulé ces dernières années un retard en matière de réformes visant à améliorer la productivité, ce qui affaiblit la crédibilité du Semestre européen et la capacité de l'Union à atteindre ses objectifs communs***; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées

et suivies***, ainsi que leur analyse d'impact, afin de garantir qu'elles soient plus claires, mesurables et axées sur les résultats***; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux***, le secteur privé*** et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays ***afin de garantir que celles-ci correspondent mieux aux besoins réels de l'économie et favorisent un climat propice à l'investissement et à la croissance***;

Or. es

Amendement 228
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays;	14. rappelle le rôle des recommandations par pays dans la coordination des priorités de l'Union; constate l'absence de progrès dans la mise en œuvre effective des recommandations par pays; invite la Commission à repenser la manière dont les recommandations par pays sont élaborées et suivies; souligne que les recommandations par pays devraient faire l'objet d'un contrôle démocratique renforcé de la part du Parlement européen; demande que les principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, soient davantage associées à l'élaboration des recommandations par pays; ***souligne qu'un contrôle et une responsabilité démocratiques accrus deviendront encore***

plus nécessaires dans le contexte du prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 229
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que les recommandations par pays devraient être mieux ciblées en préservant leur caractère macroéconomique, qu'elles devraient toujours relever des compétences de l'Union et qu'elles ne devraient jamais appliquer l'approche «deux poids, deux mesures»;

Or. en

Amendement 230
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. déplore que la majorité des recommandations par pays continuent de se concentrer sur les coupes dans les services publics et les systèmes de protection sociale, tout en négligeant largement le volet des recettes;

Or. en

Amendement 231
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. déplore, en particulier, l'absence persistante de recommandations visant à renforcer la justice fiscale en augmentant l'imposition des personnes les plus riches et des grandes entreprises;

Or. en

Amendement 232
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***prend note de l'intention*** de la Commission, annoncée dans sa communication du 19 mars 2025, de davantage prendre en considération, dans les recommandations par pays, les actions qui contribuent à la mise en place de l'union de l'épargne et des investissements[10];	15. ***se félicite de l'ambition*** de la Commission, annoncée dans sa communication du 19 mars 2025, de davantage prendre en considération, dans les recommandations par pays, les actions qui contribuent à la mise en place de l'union de l'épargne et des investissements[10]; ***souligne qu'un tel projet est essentiel pour mobiliser des capitaux privés au niveau européen, améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources et réduire les obstacles qui fragmentent actuellement les marchés financiers de l'Union; insiste sur le fait qu'une véritable union de l'épargne et des investissements devrait favoriser les investissements productifs, soutenir l'innovation et renforcer la compétitivité des entreprises européennes, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME); souligne que, pour achever l'union de l'épargne et des***

	investissements, il est impératif que les États membres agissent de manière ambitieuse au sein du Conseil, en débloquant la situation et en faisant progresser les réformes qui renforcent la sécurité juridique, simplifient l'environnement réglementaire et encouragent l'épargne privée; rappelle qu'il s'agit d'une condition préalable pour que les flux d'investissement puissent financer efficacement la croissance économique;
[10] Communication de la Commission du 19 mars 2025 intitulée «Union de l'épargne et des investissements – Une stratégie destinée à favoriser la richesse des citoyens et la compétitivité économique dans l'UE» (COM(2025) 124 final).	[10] Communication de la Commission du 19 mars 2025 intitulée «Union de l'épargne et des investissements – Une stratégie destinée à favoriser la richesse des citoyens et la compétitivité économique dans l'UE» (COM(2025) 124 final).
	Or. es

Amendement 233
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***prend note*** de l'intention de la Commission, annoncée dans sa communication du 19 mars 2025, de davantage prendre en considération, dans les recommandations par pays, les actions qui contribuent à la mise en place de l'union de l'épargne et des investissements[10];	15. ***se félicite*** de l'intention de la Commission, annoncée dans sa communication du 19 mars 2025, de davantage prendre en considération, dans les recommandations par pays, les actions qui contribuent à la mise en place de l'union de l'épargne et des investissements[10];
[10] Communication de la Commission du 19 mars 2025 intitulée «Union de l'épargne et des investissements – Une stratégie destinée à favoriser la richesse des citoyens et la compétitivité économique dans l'UE» (COM(2025) 124 final).	[10] Communication de la Commission du 19 mars 2025 intitulée «Union de l'épargne et des investissements – Une stratégie destinée à favoriser la richesse des citoyens et la compétitivité économique dans l'UE» (COM(2025) 124 final).

Or. en

Amendement 234
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne, en particulier, la nécessité pour les États membres de développer davantage les secteurs des retraites complémentaires afin de compléter les régimes de retraite publics nationaux existants; insiste sur le fait que les secteurs développés des retraites complémentaires peuvent libérer la pression des budgets nationaux, contribuer à la stabilité économique, fournir aux citoyens de meilleurs revenus pendant leur retraite et contribuer au développement des marchés des capitaux; invite la Commission à tenir spécifiquement compte de l'évolution des retraites complémentaires dans les recommandations par pays, y compris l'affiliation automatique et les tableaux de bord de suivi des retraites;

Or. en

Amendement 235
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. insiste sur l'importance des recommandations par pays pour s'attaquer aux facteurs à plus long terme de la viabilité budgétaire, notamment la viabilité et le bon fonctionnement des

	systèmes de retraite publics, des systèmes de soins de santé et de soins de longue durée face aux défis démographiques tels que le vieillissement des populations, et la préparation à des évolutions défavorables, y compris les risques physiques liés au changement climatique;

Or. en

Amendement 236
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en vue de parvenir à une transition juste vers une économie verte; souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;	***supprimé***

Or. en

Amendement 237
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*

16. note que les recommandations par pays ***sont appelées à*** jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait ***être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en vue de parvenir à une transition juste vers une économie verte***; ***souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;***	16. note que les recommandations par pays ***pourraient*** jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait ***refléter clairement les objectifs et priorités économiques nationaux, ainsi que les spécificités économiques locales***;

Or. en

Amendement 238
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en vue de parvenir à ***une transition juste vers*** une économie ***verte***; ***souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;***	16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en vue de parvenir à une économie ***européenne plus compétitive et à une plus grande viabilité budgétaire***;

Or. en

Amendement 239
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes ***en vue de parvenir à une transition juste vers une économie verte***; souligne que ce processus doit s'accompagner ***d'un contrôle démocratique renforcé***;	16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes; souligne que ce processus doit s'accompagner ***d'une appropriation plus forte par les États membres***;

Or. en

Amendement 240
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; ***estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en vue de parvenir à une transition juste vers une économie verte;*** souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;	16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;

Or. en

Amendement 241
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Anouk Van Brug, Engin Eroglu, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en vue de parvenir à une transition juste vers une économie verte; souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;	16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en vue de parvenir à une transition juste vers une économie verte ***et compétitive***; souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;

Or. en

Amendement 242
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en	16. note que les recommandations par pays sont appelées à jouer un rôle plus important dans le prochain cadre financier pluriannuel pour orienter les investissements et les réformes aux échelons national et régional; estime que le choix des réformes et des investissements devrait être guidé par leur capacité à donner efficacement suite aux recommandations par pays pertinentes en

vue de parvenir à une transition juste vers une économie verte; souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;	vue de parvenir à une transition juste vers une économie verte ***et juste***; souligne que ce processus doit s'accompagner d'un contrôle démocratique renforcé;

Or. en

Amendement 243
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. prend acte du fait que la Commission propose de canaliser une part importante du financement au titre du prochain CFP au moyen des plans de partenariat national et régional pour les investissements et les réformes, et identifie le Semestre européen comme le principal cadre de référence; constate que la Commission envisage que les plans de partenariat national et régional présentés par les États membres répondent efficacement à l'ensemble ou, tout au moins, à une partie non négligeable des défis recensés dans le cadre du Semestre européen; invite la Commission à clarifier ce lien et à expliquer les implications de cette approche pour l'élaboration, la mise en œuvre et la nature juridique des recommandations par pays;

Or. en

Amendement 244
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. souligne que l'importance croissante et le caractère potentiellement plus contraignant des recommandations par pays, lorsqu'elles sont liées aux plans nationaux pour la reprise et la résilience, constituent une augmentation significative du pouvoir discrétionnaire de la Commission; attire l'attention sur le fait qu'il n'existe actuellement aucune méthode transparente ou traçable pour l'élaboration et la sélection des recommandations par pays, ni de clarté sur les raisons pour lesquelles certaines sont proposées et d'autres non, ce qui suscite des inquiétudes quant à la responsabilité et à l'égalité de traitement des États membres; invite la Commission à clarifier les procédures sous-jacentes et les critères de sélection, à préciser le processus décisionnel interne, à indiquer quelles directions générales sont impliquées et à transmettre ces informations au Parlement européen; souligne que toute augmentation globale du pouvoir discrétionnaire de la Commission doit s'accompagner de mécanismes de responsabilité correspondants et d'une amélioration substantielle du flux d'informations vers le Parlement européen;

Or. en

Amendement 245
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***note*** que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***déplore que moins de recommandations***	17. ***salue le fait*** que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***invite la Commission à***

par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques;	***maintenir cette priorité à l'avenir***;

Or. en

Amendement 246
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***note*** que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***déplore que moins de recommandations par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques;***	17. ***salue le fait*** que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification;

Or. en

Amendement 247
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***note*** que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***déplore que moins de recommandations par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques;***	17. ***salue le fait*** que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification;

Or. en

Amendement 248
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***déplore que moins de recommandations par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques***;	17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***constate en outre que les recommandations par pays de 2026 s'appuieront sur l'ensemble complet de recommandations par pays adressées aux États membres en 2025 et resteront axées sur la réalisation des priorités définies dans la boussole pour la compétitivité***;

Or. en

Amendement 249
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***déplore*** que ***moins de recommandations par pays soient consacrées aux*** politiques sociales et climatiques;	17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***souligne*** que ***la coordination économique et budgétaire est beaucoup plus étroitement liée à ces objectifs qu'aux*** politiques sociales et climatiques***, qui relèvent principalement de la compétence des États membres***;

Or. en

Amendement 250
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Anouk Van Brug, Engin Eroglu, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification***;*** ***déplore que moins de recommandations par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques***;	17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification***,*** ***tout en soulignant la nécessité de stimuler l'excellence scientifique, la recherche et l'innovation, ainsi que le développement technologique en tant que moteurs essentiels de la productivité et de la résilience à long terme***;

Or. en

Amendement 251
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***déplore que moins de recommandations par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques;***	17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification;

Or. es

Amendement 252
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; ***déplore que moins de recommandations par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques;***	17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification;

Or. en

Amendement 253
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; déplore que moins de recommandations par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques;	17. note que les recommandations par pays de 2025 mettent davantage l'accent sur la compétitivité et la simplification; déplore que moins de recommandations par pays soient consacrées aux politiques sociales et climatiques; ***se félicite que, pour un certain nombre d'États membres, les recommandations par pays comprennent une recommandation visant à supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles; souligne que tous les États membres doivent mettre fin d'urgence à toutes les subventions en faveur des combustibles fossiles; invite la Commission à inclure systématiquement des recommandations aux États membres afin qu'ils suppriment progressivement les subventions aux combustibles fossiles;***

Or. en

Amendement 254
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. se déclare vivement préoccupé par la proposition de la Commission de subordonner l'accès à un financement

important au titre des plans de partenariat national et régional et du Fonds européen pour la compétitivité au respect des recommandations par pays; rappelle que des conditions similaires dans le contexte de la FRR ont mis en évidence de graves lacunes, notamment des incohérences dans l'évaluation des réformes nationales, une politisation du processus et une responsabilité insuffisante; souligne que la reproduction de cette approche risque de nuire à la crédibilité, à l'appropriation et à l'efficacité tant du Semestre européen que des futurs financements de l'Union; s'oppose fermement à toute extension de la conditionnalité liée à la responsabilité sociale des entreprises sans examen complet et transparent des échecs passés;

Or. en

Amendement 255
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. constate que la Commission estime que la recommandation pour la zone euro est avant tout un outil de pilotage pour les discussions de l'Eurogroupe; invite toutefois la Commission à donner suite aux recommandations pour la zone euro, notamment en les prenant en considération lors de l'élaboration des recommandations par pays; regrette que, cette année, la Commission n'ait pas publié de vue d'ensemble de la mise en œuvre des recommandations pour la zone euro, comme elle l'avait fait dans le cadre du rapport sur la zone euro; est préoccupé par le fait que les recommandations de cette année ne comprennent aucune recommandation directement liée au

changement climatique;

Or. en

Amendement 256
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. constate que les taux de mise en œuvre des recommandations par pays en matière fiscale restent faibles, notamment en raison de leur manque de spécificité et d'orientations opérationnelles; souligne que la faiblesse de l'application de la législation dans l'administration fiscale et dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales nuit à la viabilité budgétaire et contribue aux déséquilibres macroéconomiques; invite la Commission à veiller à ce que les recommandations par pays en matière fiscale soient plus ciblées, réalisables et hiérarchisées en fonction de leur incidence économique et sociale attendue;

Or. en

Amendement 257
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. invite la Commission à veiller à ce que les recommandations par pays reflètent de manière adéquate les pressions spéculatives et les contraintes

structurelles de l'offre sur le marché du logement; invite les États membres à donner suite à ces recommandations afin d'améliorer l'accessibilité financière des logements et de favoriser une allocation plus efficace et plus équilibrée des capitaux;

Or. en

Amendement 258
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. préconise un examen plus approfondi, dans le cadre du Semestre européen et des recommandations par pays qui en découlent, du niveau des impôts et taxes sur le travail, le patrimoine, les pollutions et la consommation dans les États membres, afin d'assurer une meilleure coordination et une convergence sociale ascendante, et d'éviter la concurrence fiscale;

Or. en

Amendement 259
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que ***le rapport Draghi a démontré avec force*** la nécessité d'accroître les investissements publics et privés pour stimuler la compétitivité de	18. rappelle que***, depuis de nombreuses années, l'économie de l'Union est encore plus en recul par rapport aux acteurs les plus puissants, notamment les États-Unis;***

l'Union;	***souligne*** la nécessité d'accroître les investissements publics et privés pour stimuler la compétitivité de l'Union; ***constate que cela nécessite de nombreuses modifications du droit de l'Union dans une direction favorable aux entreprises;***

Or. en

Amendement 260
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que le rapport Draghi a ***démontré avec force*** la nécessité ***d'accroître*** les investissements publics et ***privés pour*** stimuler la compétitivité de l'Union;	18. rappelle que le rapport Draghi a ***mis en évidence*** la nécessité ***d'accorder la priorité à l'augmentation des investissements privés afin de catalyser*** les investissements publics***, de réduire la dépendance à leur égard*** et ***de*** stimuler la compétitivité de l'Union;

Or. es

Amendement 261
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements ***publics et privés*** pour stimuler la compétitivité de l'Union;	18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité ***de mener des réformes ambitieuses et*** d'accroître les investissements pour stimuler la compétitivité de l'Union;

Or. en

Amendement 262
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements ***publics et privés*** pour stimuler la compétitivité de l'Union;	18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements pour stimuler la compétitivité de l'Union; ***fait ressortir que l'aide publique ne doit être réservée qu'aux corrections strictement nécessaires de l'économie; souligne que les investissements dans l'innovation et la compétitivité de l'Union devraient en premier lieu provenir de la mobilisation d'investissements privés; met en exergue l'efficacité de programmes tels qu'InvestEU, dans le cadre desquels les fonds publics sont utilisés efficacement comme garanties budgétaires pour mobiliser des investissements privés dans des projets et des secteurs plus risqués;***

Or. en

Amendement 263
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements ***publics et privés*** pour stimuler la compétitivité de l'Union;	18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements pour stimuler la compétitivité de l'Union; ***souligne que les investissements devraient principalement provenir d'un secteur privé dynamique et innovant, soutenu par un environnement réglementaire prévisible et un marché des capitaux performant; insiste sur le fait que les***

fonds publics européens et nationaux devraient jouer un rôle complémentaire et catalyseur, plutôt que de remplacer les investissements privés ou de créer une dépendance à long terme à l'égard des financements publics;

Or. en

Amendement 264
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements publics et privés pour stimuler la compétitivité de l'Union;	18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements publics et privés pour stimuler la compétitivité de l'Union; ***constate que certains États membres ont augmenté leurs dépenses d'investissement public en raison d'une meilleure performance de leurs finances publiques, tandis que d'autres États membres ont à peine soutenu l'investissement public en raison de marges budgétaires étroites; déplore qu'en raison de cette hétérogénéité, il existe un écart de 4,8 points de pourcentage du PIB en matière d'investissement public entre les États membres en 2025;***

Or. en

Amendement 265
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements publics et privés pour stimuler la compétitivité de l'Union;	18. rappelle que le rapport Draghi a démontré avec force la nécessité d'accroître les investissements publics et privés pour stimuler la compétitivité de l'Union; ***rappelle que les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont essentiels pour préserver l'autonomie stratégique de l'Union en mettant un terme à sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés et pour limiter l'inflation induite par les prix de l'énergie;***

Or. en

Amendement 266
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle que les règles budgétaires ont autrefois incité les gouvernements des États membres à procéder à des ajustements budgétaires défavorables aux investissements à long terme, ce qui a contribué à une baisse du total des investissements publics en pourcentage du PIB au cours de la décennie 2011-2020, à la suite de la crise financière; souligne que les investissements publics sont essentiels pour garantir aux citoyens un niveau élevé de bien-être, répondre aux besoins sociaux existants et nouveaux, et favoriser la transition vers une économie équitable et durable; note que les investissements supplémentaires nécessaires à la décarbonation de l'économie et dans les infrastructures sociales telles que la santé, l'éducation et le logement social s'élèvent au niveau de l'Union à au moins 520 milliards d'euros

et 142 milliards d'euros par an respectivement[1 bis], dont la majorité devrait provenir de sources publiques afin de soutenir une transition équitable et démocratique; regrette que la révision du cadre de gouvernance économique non seulement ne parvienne pas à favoriser ces investissements publics, mais au contraire y fasse obstacle;

[1 bis] Selon l'Agence européenne pour l'environnement et la Banque européenne d'investissement

Or. en

Amendement 267
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle que, selon le rapport macroéconomique européen 2026 de la Commission, des investissements soutenus dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie sont essentiels pour la compétitivité et le développement économique à long terme de l'Europe; invite les États membres à donner la priorité à l'éducation en tant que moteur essentiel de la productivité et de la croissance; rappelle que les politiques d'investissement social peuvent avoir des effets positifs considérables sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité, ce qui permet également de soutenir la viabilité budgétaire tout en favorisant une convergence sociale ascendante;

Or. en

Amendement 268
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle que, selon le rapport Draghi, la plupart des investissements productifs doivent être réalisés par le secteur privé, tandis que les dépenses publiques devraient jouer un rôle de catalyseur; souligne qu'il importe d'achever le marché unique et l'union de l'épargne et des investissements afin de mobiliser l'épargne européenne en faveur d'investissements productifs au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 269
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne que, selon le rapport macroéconomique européen 2026 de la Commission, les investissements écologiques dans les infrastructures et le secteur de l'énergie devraient renforcer l'indépendance énergétique de l'Union, réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et faire baisser les coûts de l'énergie; constate que la transition mondiale vers les énergies renouvelables rend l'énergie propre à la fois avantageuse sur le plan environnemental et économique, l'énergie solaire et éolienne étant souvent la source

d'électricité nouvelle la moins chère dans de nombreuses régions, contribuant ainsi à la compétitivité et à la souveraineté de l'Europe;

Or. en

Amendement 270
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. rappelle que, si l'on ne parvient pas suffisamment rapidement à s'adapter au changement climatique et à atténuer ses effets du fait de l'insuffisance ou du retard des investissements, cela n'aura pas seulement des conséquences humaines catastrophiques, mais aussi des répercussions beaucoup plus coûteuses d'un point de vue purement économique, ce qui contredit l'objectif même des règles budgétaires, c'est-à-dire encourager des finances publiques saines;

Or. en

Amendement 271
Manon Aubry, Jussi Saramo
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. estime qu'au lieu d'encourager des coupes budgétaires et des réformes structurelles néfastes afin d'atteindre les objectifs prescrits par le pacte de stabilité et de croissance en ce

qui concerne l'endettement et les déficits, le cadre de gouvernance économique de l'Union devrait favoriser et faciliter la collecte, par les États membres et au niveau de l'Union, de ressources supplémentaires par l'intermédiaire d'une fiscalité équitable, et notamment de taxes visant les plus riches et les entreprises multinationales, de taxes sur les produits et services nuisibles à l'environnement, le retrait des exonérations fiscales et des charges sociales inefficaces et injustes, la lutte contre l'évasion fiscale et la fraude fiscale des particuliers riches et des entreprises multinationales;

Or. en

Amendement 272
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. souligne qu'il convient d'étudier tous les instruments et outils afin de fournir à l'Union toutes les ressources dont elle a besoin;

Or. en

Amendement 273
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. indique, par exemple, que les 40 milliards d'euros de coupes

	budgétaires proposées par le gouvernement français pour le budget 2026 sont inférieurs au coût annuel des abattements fiscaux que le gouvernement français a accordés aux particuliers fortunés et aux entreprises multinationales depuis 2017;

Or. en

Amendement 274
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires;	***supprimé***

Or. en

Amendement 275
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires;	***supprimé***

Or. en

Amendement 276
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires;	***supprimé***

Or. en

Amendement 277
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande ***la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir*** la capacité de l'Union ***à réaliser les investissements nécessaires***;	19. demande ***que le budget de l'Union et le CFP restent proportionnés en taille et maximisent l'incidence de chaque euro à l'appui des priorités de l'Union; prend acte de*** la capacité ***de dépense actuellement limitée des gouvernements des États membres, ce qui nécessite des dépenses efficaces et proportionnées au niveau*** de l'Union;

Or. en

Amendement 278
Ivars Ijabs, Anouk Van Brug, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*

19. ***demande*** la mise en place ***d'autres*** mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union ***afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires***;	19. ***se félicite de*** la mise en place ***de*** mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union ***et soutient la création du Fonds européen pour la compétitivité***;

Or. en

Amendement 279
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande la ***mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union*** afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires;	19. demande la ***mobilisation de fonds privés et l'utilisation des fonds publics comme levier dans le cadre du prochain CFP,*** afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires;

Or. en

Amendement 280
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***demande la mise en place d'autres mécanismes*** d'investissement ***à l'échelle*** de l'Union ***afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires***;	19. ***estime que le cadre de gouvernance économique de l'Union européenne devrait, le cas échéant, être renforcé par des instruments et des outils*** d'investissement ***au niveau*** de l'Union ***conçus pour réduire au minimum le coût pour les contribuables européens et optimiser l'efficacité dans la fourniture de biens publics européens***; ***constate que le développement d'un actif sûr de l'Union en tant qu'indice de référence renforcerait les marchés financiers;***

Or. en

Amendement 281
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires;	19. ***relève que les emprunts conjoints constituent une option viable pour faire en sorte que l'Union dispose de ressources suffisantes pour répondre aux crises à l'échelle de l'Union, telles que la crise actuelle dans le domaine de la sécurité et de la défense; invite le Conseil à adopter d'urgence de nouvelles ressources propres, étant donné qu'elles sont essentielles pour faire face à l'augmentation des besoins de dépenses et d'investissements de l'Union;*** demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires; ***invite instamment la Commission et les États membres à présenter une stratégie pour répondre aux besoins d'investissement au-delà de 2026, compte tenu notamment de la fin de la FRR et de sa contribution essentielle et avérée à la dynamique positive des investissements dans l'Union;***

Or. en

Amendement 282
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires;	19. demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires ***sans que ceux-ci n'entraînent une augmentation des impôts ou un accroissement de la dette***; ***souligne que ces capacités devraient se concentrer sur le renforcement de la compétitivité, de l'innovation et de la résilience industrielle européennes, et qu'elles devraient être conçues de manière à mobiliser les capitaux privés, à supprimer les obstacles au marché unique, à améliorer l'efficacité de la réglementation et à garantir une utilisation responsable des ressources publiques; rappelle en outre que le manque de stabilité budgétaire et de réformes structurelles dans certains États membres limite l'efficacité de l'action européenne en matière d'investissement en créant de l'incertitude et en réduisant l'attrait des investissements productifs;***

Or. es

Amendement 283
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires;	19. demande la mise en place d'autres mécanismes d'investissement à l'échelle de l'Union afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires ***pour une transition équitable vers une économie verte***;

Or. en

Amendement 284
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. constate que le niveau élevé de l'épargne privée en Europe constitue une base solide pour financer ses priorités économiques et sociales; note toutefois que, selon le rapport macroéconomique européen 2026 de la Commission, une grande partie de ces économies est investie à l'étranger, ce qui crée des vulnérabilités aux évolutions extérieures et limite les ressources disponibles pour les investissements au sein de l'Union; souligne, entre autres, que la fragmentation des marchés financiers et les obstacles structurels empêchent l'épargne nationale de soutenir des investissements productifs bénéfiques sur les plans économique et social, des emplois de qualité et des capacités industrielles stratégiques; souligne la nécessité d'approfondir les marchés européens des capitaux tout en garantissant les normes les plus élevées en matière de protection des consommateurs;

Or. en

Amendement 285
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. soutient la création, dans les meilleurs délais, du Fonds européen pour la compétitivité et du fonds «Scale-up

Europe» afin de répondre au besoin urgent de mobiliser des investissements, notamment dans la recherche et le développement ou l'innovation;

Or. en

Amendement 286
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;	***supprimé***

Or. en

Amendement 287
Enikő Győri, Paolo Borchia

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. ***note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite***	20. constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met

encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; ***regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;***

en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense;

Or. en

Amendement 288
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; ***constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;***	20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres***, en particulier lorsqu'il s'agit de tenir compte des préoccupations de l'Union et de ses États membres en matière de sécurité***; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense;

Or. en

Amendement 289

Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; ***soutient*** les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;	20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; ***constate*** les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense ***et souligne qu'une telle approche doit tenir compte des besoins individuels des États membres en matière de défense***; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;

Or. en

Amendement 290
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour	20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour

soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;

soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire; ***se félicite que l'indicateur des dépenses nettes exclue tout cofinancement national dans les programmes financés par l'Union, ce qui donne aux États membres une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour investir dans les priorités communes de l'Union, comme le prévoit le règlement (UE) 2024/1263, contribuant ainsi à renforcer les synergies entre le budget de l'Union et les budgets nationaux, à réduire la fragmentation et à augmenter l'efficacité globale des dépenses publiques dans plusieurs domaines, tels que la défense;***

Or. en

Amendement 291
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;	20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire; ***souligne que l'engagement des États***

membres à augmenter les dépenses de défense ne devrait pas se faire au détriment des autres priorités communes de l'Union, en particulier les investissements dans les infrastructures écologiques et sociales;

Or. en

Amendement 292
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;	20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; ***estime que le renforcement de la sécurité de l'Europe par la réduction des dépendances stratégiques demeure essentiel pour préserver la résilience à long terme de l'Union;*** soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;

Or. en

Amendement 293
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;	20. note que l'évolution de l'environnement géopolitique nécessite encore plus d'unité et de solidarité***, ainsi qu'une plus grande efficacité dans la gestion des ressources publiques*** entre les États membres; soutient les efforts déployés par la Commission pour progresser vers une approche plus coordonnée en matière de défense; constate que l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe» (SAFE) met en place une facilité de prêt de 150 milliards d'euros pour soutenir les investissements des États membres dans la défense; regrette toutefois que l'instrument SAFE ait été établi sur le fondement de l'article 122 du traité FUE, ce qui limite le contrôle parlementaire;

Or. es

Amendement 294
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande que l'action de l'Union dans le domaine de la défense soit menée sans préjudice du caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, en particulier de ceux qui adhèrent à un statut de neutralité;

Or. en

Amendement 295
Fernando Navarrete Rojas, Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***relève que seuls 16 États membres ont activé*** la clause dérogatoire nationale ***pour les dépenses de défense***;	21. ***prend acte de l'application limitée de*** la clause dérogatoire nationale ***prévue par le pacte de stabilité et de croissance pour les dépenses liées à la défense***; ***rappelle les conclusions de la Banque centrale européenne (BCE) selon lesquelles l'utilisation intégrale de la clause dérogatoire nationale aggraverait dans un premier temps la dynamique de la dette, en particulier pour les pays fortement endettés, transférant de fait un ajustement budgétaire important de la première période de planification à la deuxième période débutant en 2029;***

Or. en

Amendement 296
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Anouk Van Brug, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***relève que seuls 16*** États membres ***ont activé*** la clause dérogatoire nationale pour les dépenses ***de*** défense;	21. ***invite les*** États membres ***à garantir une augmentation durable et solide des dépenses de préparation en matière de défense à la lumière des menaces extérieures auxquelles l'Union est confrontée, y compris, le cas échéant, le recours à*** la clause dérogatoire nationale pour les dépenses ***liées à la*** défense;

Or. en

Amendement 297
Stefan Berger

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. relève que ***seuls*** 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;	21. relève que 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense; ***souligne que cela offre aux États membres la possibilité d'augmenter leurs dépenses de défense sans être immédiatement tenus de financer cette augmentation par des réductions de dépenses ou des mesures d'accroissement des recettes; constate que cette flexibilité donne ainsi aux États membres le temps nécessaire pour intégrer des dépenses de défense plus élevées dans leurs budgets nationaux;***

Or. en

Amendement 298
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. relève que ***seuls*** 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;	21. ***constate que le cadre budgétaire de l'Union permet l'augmentation nécessaire des dépenses de défense grâce à l'activation, pour une durée limitée, des clauses dérogatoires nationales;*** relève que 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;

Or. en

Amendement 299
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. relève que ***seuls*** 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;	21. relève que 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense; ***se déclare préoccupé par l'application de la clause dérogatoire nationale et par le niveau déjà élevé de la dette nationale dans certains États membres; constate que certains États membres se sont abstenus d'appliquer la clause dérogatoire nationale par crainte de la réaction des marchés financiers; estime que les investissements dans la défense et la flexibilité dans l'application des règles du pacte de stabilité et de croissance devraient toujours aller de pair avec la discipline budgétaire et la soutenabilité de la dette publique;***

Or. en

Amendement 300
Enikő Győri, Paolo Borchia, Jorge Martín Frías, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín, Jaroslava Pokorná Jermanová

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. relève que ***seuls*** 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;	21. relève que 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;

Or. en

Amendement 301
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. relève que seuls 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;	21. relève que seuls 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense; ***souligne que plusieurs grands États membres tels que la France, l'Italie ou l'Espagne n'ont pas activé cette flexibilité; estime que la conception de la clause n'était pas adaptée aux États membres faisant l'objet de procédures concernant les déficits excessifs; souligne que la participation partielle réduit considérablement les dépenses supplémentaires prévues dans le domaine de la défense, qui passeront de 650 milliards d'euros à environ 297 à 337 milliards d'euros; estime que la flexibilité supplémentaire aurait dû être limitée aux seuls investissements dans le domaine de la défense plutôt que de couvrir également les dépenses courantes dans le domaine de la défense qui ne génèrent pas de croissance et ne sont donc pas autofinancées;***

Or. en

Amendement 302
Manon Aubry
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. relève que seuls 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;	21. relève que seuls 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense; ***souligne que le recours aux clauses dérogatoires ne devrait pas se limiter aux dépenses de défense; estime que des chocs externes et temporaires peuvent survenir dans divers domaines d'action et ne voit aucune raison de limiter le recours aux clauses dérogatoires à un seul domaine; souligne que cette approche pourrait notamment***

s'appliquer aux crises de santé publique majeures, aux catastrophes écologiques ou à d'autres urgences systémiques nécessitant des investissements publics exceptionnels et rapides;

Or. en

Amendement 303
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. relève que seuls 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;	21. relève que seuls 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense; ***souligne que l'une des principales raisons à cela est la crainte des pays surendettés d'une réaction défavorable du marché, qui pourrait entraîner une augmentation du coût de la dette;***

Or. en

Amendement 304
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Claire Fita, Aurore Lalucq

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. relève que seuls 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense;	21. relève que seuls 16 États membres ont activé la clause dérogatoire nationale pour les dépenses de défense***, ce qui a entraîné une révision à la baisse des dépenses supplémentaires prévues en matière de défense ainsi que de l'effet macroéconomique du plan «ReArm Europe»***;

Or. en

Amendement 305
Matthias Ecke, René Repasi, Jonás Fernández, César Luena, Evelyn Regner, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite les États membres à tenir compte des implications budgétaires potentielles de l'activation de la clause dérogatoire nationale et de l'augmentation des dépenses de défense; constate que les effets économiques sur la croissance des dépenses de défense sont incertains et souvent limités, en particulier par rapport à d'autres investissements publics tels que les infrastructures, la recherche ou l'éducation, qui produisent des effets plus forts et plus durables sur la croissance; souligne que des dépenses de défense structurellement plus élevées doivent s'accompagner de recettes supplémentaires;

Or. en

Amendement 306
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne que la flexibilité budgétaire, y compris dans le contexte de l'augmentation des dépenses de défense, doit rester ciblée et temporaire, et s'accompagner d'engagements clairs en faveur du rétablissement de finances

publiques saines;

Or. en

Amendement 307
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite de la décision de la Commission de permettre aux États membres d'activer la clause dérogatoire nationale pour les dépenses liées à la défense, renforçant ainsi les capacités de défense dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 308
Stefan Berger

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. relève que la Commission évaluera l'existence de déséquilibres macroéconomiques pour les sept États membres sélectionnés pour faire l'objet d'un bilan approfondi dans son rapport de 2025 sur le mécanisme d'alerte;

Or. en

Amendement 309
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. avertit que les dépenses de défense sont par nature des investissements de consommation et n'augmentent pas en soi le potentiel de production d'une économie; estime que les dépenses de défense ne devraient donc pas être financées par une augmentation de l'émission de dette à long terme; invite les États membres à trouver des solutions durables pour financer des niveaux réduits de dépenses de défense au-delà de la crise sécuritaire immédiate;

Or. en

Amendement 310
Ivars Ijabs, Katri Kulmuni, Gilles Boyer, Anouk Van Brug, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. souligne qu'il importe d'accroître la cohérence et la coopération entre les États membres en matière d'investissements dans le domaine de la défense, en particulier en ce qui concerne les capacités de soutien stratégiques ou les systèmes d'armes stratégiques qui sont trop coûteux pour les différents États membres, compte tenu de la nécessité urgente de renforcer le secteur européen de la défense et de garantir la sécurité et l'autonomie stratégique à long terme;

Or. en

Amendement 311
Stefan Berger

Proposition de résolution

Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. se déclare préoccupé par le fait que neuf États membres font actuellement l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs; invite ces États membres à veiller à ce que leurs finances publiques soient en mesure de sortir dès que possible de la procédure concernant les déficits excessifs;

Or. en

Amendement 312
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que la Commission n'a jamais engagé de procédure concernant les déséquilibres excessifs, malgré le fait que certains États membres présentent des déséquilibres de la balance courante de manière récurrente;	22. rappelle que la Commission n'a jamais engagé de procédure concernant les déséquilibres excessifs, malgré le fait que certains États membres présentent des déséquilibres de la balance courante de manière récurrente; ***regrette que les indicateurs de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM) restent à courte vue et asymétriques en ce qui concerne les dépassements et la non-réalisation des valeurs cibles, axés sur une promotion unilatérale de la compétitivité internationale en matière de coûts plutôt que sur la réduction des déséquilibres au sein de la zone euro; rappelle que les excédents élevés de la balance courante créent des effets d'entraînement négatifs qui contribuent à un endettement insoutenable des pays partenaires;***

Or. en

Amendement 313
Kira Marie Peter-Hansen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. déplore en outre que la révision de 2025 par la Commission du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM) déclasse considérablement les indicateurs sociaux, le taux de chômage de longue durée et les taux de chômage des jeunes n'étant plus considérés comme des indicateurs de premier plan, en dépit de leur utilité pour déterminer et traiter les problèmes spécifiques du marché du travail et pour adopter des politiques publiques adéquates; s'inquiète du fait que les seuils supérieurs fixés pour l'augmentation des coûts salariaux nominaux permettent des augmentations minimes des salaires réels, même lorsque l'inflation se situe à son niveau cible;

Or. en